

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1372

4 juin 2008

SOMMAIRE

98 rue Pierre Demours «75017 Paris» S.à r.l.	65810	Jack-Sept S.A.	65856
Aladdin S.à r.l.	65843	L2i, s.à r.l.	65846
Asian Bulk and Minerals Luxembourg S.A.	65843	Lizy S.A.	65837
Association Luxembourg-Gambie (ALG) A.S.B.L.	65849	Luxembourg China S.A.	65848
Auluxe	65841	Luxembourg China S.A.	65853
Avitis S.A.	65842	Luxgala S.à r.l.	65852
BREDA et Fils s.à r.l.	65811	Master Products	65854
Burdes S.à r.l.	65810	MFR Castel Romano S.à r.l.	65845
Butterfly Properties S.A.	65848	Midev S.A.	65840
Cajas Españolas De Ahorros Sicav	65851	M&M Media Consultancy S.à r.l.	65843
Cartonplastgroup Holding SA	65830	New Mersey Lux S. à r. l.	65847
Cersinvest S.A.	65840	OBA Group SA	65844
CERSI S.A.	65845	Octa S.A.	65856
Consultis Conseil S.A.	65837	Oystercatcher Luxco 1 S.à r.l.	65851
Consultis S.A.	65837	Richardson Investments Bordeaux S.à r.l.	65846
Crista Invest	65842	Schomburg-Lux S.à r.l.	65811
Daimyo Holding S.A.	65845	SIFC Office & Retail S.à r.l.	65810
Dermal S.A.	65848	Simtek Investments S.A.	65854
Directo S.A.	65811	Stone River S.A.	65848
ENB Lux 2 S.à r.l.	65855	Sud Promolux S.A.	65853
Eylau - Raymond Poincaré «Paris 75116» S.à r.l.	65810	Tech-Space	65845
Feld International Holding	65854	Tech Training	65837
Gaming Invest S.à r.l.	65855	Tem Fat Hing Fung (Russia) Holdings Ltd, S.A.	65848
GCAT-L U X S.à r.l.	65837	TLI S.A.	65841
Gemaco, s.à r.l.	65847	Toitures Zanotti et Fils S.à r.l.	65846
Hagen S.à r.l.	65843	Topsi 1 S.à r.l.	65856
Hazel S.à r.l.	65844	Topsi 2 S.à r.l.	65853
IFAS International S.A.	65844	Tracer Investissement S.A.	65851
Initiative Art Conseil	65842	United in Sports Parallel I S.C.S.	65811
InterCom Communication S.A.	65852	Zento S.A.H.	65841
		Zouga (1) S.A.	65847

Burdes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 114.099.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 mai 2008.

Marc Torbick

Mandataire

Référence de publication: 2008063175/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2008, réf. LSO-CQ01081. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

98 rue Pierre Demours «75017 Paris» S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 107.755.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008063213/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03567. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Eylau - Raymond Poincaré «Paris 75116» S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 107.464.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008063216/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03565. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

SIFC Office & Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: KRW 84.000.000,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Zone Industrielle Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 110.937.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2008.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2008063272/242/13.

(080069442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2008.

Schomburg-Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 23, Potaschberg.
R.C.S. Luxembourg B 41.714.

Le bilan arrêté au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 13 mai 2008.

Pour SCHOMBURG-LUX SARL

Fiduciaire Roger Linster

Viviane Roman

Référence de publication: 2008063222/598/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2008, réf. LSO-CQ01287. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

BREDA et Fils s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5485 Wormeldange-Haut, 62, rue Hiehl.
R.C.S. Luxembourg B 113.184.

Le bilan arrêté au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 13 mai 2008.

Pour BREDA ET FILS SARL

Fiduciaire Roger Linster

Viviane Roman

Référence de publication: 2008063224/598/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2008, réf. LSO-CQ01282. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Directo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 116.134.

Les comptes annuels au 31.12.2007 régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A., Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008063234/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2008, réf. LSO-CQ03661. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

United in Sports Parallel I S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 138.455.

STATUTES

In the year two thousand eight, on the eighth of April.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

1) AI International II LLC, a series limited liability existing and incorporated under the laws of the state of Delaware, United States of America, having its principal place of business at 730 Fifth Avenue, 20th Floor, New York, NY 10019, USA, here represented by Mister Benoit Duvieusart, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in two thousand and eight, on the 28th of March;

2) Partners in Sports Limited, a limited liability company existing and incorporated under the laws of the state of Jersey, having its registered office at Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey, Channel Islands JE4 9WG, registered with the registrar of companies of Jersey, under number 97212, here represented by, Mister Benoit Duvieusart, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in two thousand and eight, on the 3rd of April; and

3) United in Sports Parallel I GP Limited, a limited liability company existing and incorporated under the laws of the British Virgin Islands, with a share capital of EUR 30,000, with its registered office at Akara Building, 24 de Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and registered with the Trade and Companies Register under number 1442186, here represented by Mister Benoit Duvieusart, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in two thousand and eight, on April 2nd and 4th.

The said proxies, initialed "ne varietur" by the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their hereabove stated capacities, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a société en commandite simple which they declare organized among themselves and the articles of incorporation of which shall be as follows:

Art. 1. Definitions. When used herein, the following terms shall have the meanings set forth below:

Advisers Act refers to the U.S. Investment Advisers Act of 1940, as amended.

Alternative Investment Vehicle means a vehicle that may be organized by the General Partner, if an Investor so request to facilitate for legal, tax, regulatory or other similar considerations, investments by one or more Investors of the Company; the General Partner may therefore organize that some or all Investors participate in a potential investment through an alternative investment structure, requiring the same to make capital contributions with respect to such investment to a limited partnership or other vehicle that would provide for the limited liability of the Investors investing therein. Any such Alternative Investment Vehicles will contain terms and conditions generally comparable to the Company's and will be managed by the General Partner or an affiliate thereof.

Articles refers to the articles of association of the Company, as amended.

Business Days means days when Bank offices are open for regular business in Luxembourg.

Capital Calls means the successive calls made by the General Partner requiring the Investor to pay to the Company an amount corresponding to a portion of the Investor's Capital Commitment.

Capital Call Date refers to the payment due date of a Capital Call.

Capital Commitment means the commitment of the Investor to subscribe for Securities and to pay them up within the time limits and under the terms and conditions set forth in a subscription agreement with the Company.

Capital Contribution means all amounts contributed by the Investor to the Company.

Capital Raise means a capital raise by the company in connection with a specific Investment Program, which gives rise to the issuance of a specific class of Securities.

Carried Interest Distributions means Distributions that the Carried Interest Shareholder receive pursuant to Articles 10(c) and (d).

Carried Interest Shareholder means an entity owned by the Principals that holds the Carried Interest Shares.

Carried Interest Shares means any Share issued by the Company which entitles its holder to Carried Interest Distributions.

Class A Ordinary Shares means any Shares of class A or, as the case may be, of a sub-class of class A issued by the Company in connection with the Initial Capital Raise.

Class A Shareholders means the holders of the Class A Ordinary Shares

Code refers to the U.S. Internal Revenue Code of 1986, as amended.

Company refers to United in Sports Parallel I S.C.S.

Company Law refers to the law of 10 August 1915, as amended, concerning commercial companies.

Convertible preferred equity certificates (CPECs) mean the 29 years maturity no interest preferred equity certificates issued by the Company, convertible into Ordinary Shares of the Company of a particular class or sub class.

Distribution(s) has the meaning set forth in Article 10.

Eligible Investor means an eligible investor within the meaning of article 2 of the SICAR Law.

EONIA means the effective overnight rate computed as a weighted average of all overnight unsecured lending transactions in the interbank market, initiated within the euro area by the contributing panel banks.

Exclusion Event means an event as listed in Article 12(1)(a) to (f).

Existing Investment means companies which are engaged in the sports business in which one or more Shareholders have interests and which have been disclosed to all Shareholders.

Extraordinary Resolution shall have the meaning ascribed thereto in Article 19.

General Partner means United in Sports Parallel I GP Limited, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, with a share capital of EUR 30,000, with its registered office at Akara Building, 24 de Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and registered with the Trade and Companies Register under number 1442186.

Initial Capital Raise means the initial capital raise of the Company.

Initial Closing means, with respect to any Capital Raise, the first date on which Capital Commitments for such Capital Raise have been accepted by the General Partner.

Investment Company Act refers to the U.S. Investment Company Act of 1940, as amended.

Investment Proceeds has the meaning set forth in Article 9.

Investment Programs means investments program corresponding to a specific class or, as the case may be, a sub-class of Securities and is financed by a specific Capital Raise.

Investor means AI International II, LLC, a Delaware series limited liability company or any transferee of its Securities approved in accordance with the Articles.

Management Share means the Share held by the General Partner.

Management Fee means the management fee to which the General Partner is entitled to manage the Company.

Marketable Securities means securities that are freely tradable and unrestricted.

Ordinary Resolution shall have the meaning ascribed thereto in Article 19.

Ordinary Securities means Securities of any class other than the Management Share and the Carried Interest Shares.

Parallel Company means United in Sports S.C.A. SICAR, a société d'investissement en capital à risque (SICAR), incorporated under the form of a société en commandite par actions (S.C.A.) with variable capital under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under section B 113.862

Parallel Investment Vehicle means an investment vehicle organized by the General Partner in order to facilitate, from a legal, tax, regulatory or other standpoint, investments by certain Investors, the structure and terms of which may differ from that of the Parallel Company, but which will invest proportionately in Portfolio Investments upon substantially the same terms and conditions as the Parallel Company; provided, however, that any Investor that invests through a Parallel Investment Vehicle will be required to invest a minimum of 10% of its Capital Commitment directly in the Parallel Company, whether in Ordinary Shares or in Beneficiary Units.

Portfolio Company means a company in which interest is held by the Company that primarily operates in the sports industry throughout the world, including (without limitation) manufacturing of sportswear, sports equipment and technology; sports brands and distribution and retail specializing in sporting goods; sporting events and sports media rights; and travel and outdoor activities centered on sports and leisure.

Portfolio Investment means any equity and equity-related investments made by the Company.

Preferred Return means the preferred return as determined in Article 10 of these Articles.

Principal means each of Mr Robert Louis-Dreyfus, Ms Nicole Junkermann and Ms Sandrine Zerbib.

Register means the register of Shareholders which the General Partner or any person(s) designated for such purpose by the Company is (are) required to maintain in accordance with Article 7.

Securities means any and all equity or debt securities, including loans and Shares, duly authorized and issued by the Company to Shareholders.

Securities Act refers to the U.S. Securities Act of 1933, as amended.

Shareholder means a holder of Securities issued by the Company.

Shares means the Carried Interest Shares, the Management Share and the other classes or sub-classes of Ordinary Shares each issued by the Company.

SICAR Law refers to the law of 15 June 2004 regarding the société d'investissement en capital à risque.

Temporary Investments means (i) commercial paper, governmental obligations, money market instruments, certificates of deposit and other similar obligations and securities, in each case maturing in one year or less at the time of investment by the Company, and money market funds, and (ii) any bridge financing (or a portion thereof) that is refinanced or otherwise repaid within twelve (12) months after the date of the closing of the bridge financing.

Transfer refers to the transfer of ownership of Securities by transfer, contribution, exchange, donation or any other means (subject to regulations in effect concerning transmission by inheritance).

Art. 2. Legal form. There is hereby established among the General Partner in its capacity as an unlimited shareholder, and the Investor and the Carried Interest Shareholder as limited shareholders, a company (the "Company") in the form of a société en commandite simple (S.C.S.) which will be governed by the laws pertaining to such entity, and in particular by the Company Law as well as by the present articles of association.

Art. 3. Name. The Company will assume the name of "United in Sports Parallel I S.C.S."

Art. 4. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred within the same municipality through simple resolutions of the General Partner.

Art. 5. Term. The Company is incorporated for an unlimited duration, except in the event of early dissolution as set forth in Article 20 of the Articles, provided however that the Company must at all times maintain at least one limited shareholder and one unlimited shareholder.

The term of the Class A Ordinary Shares will expire eight (8) years from the date of the Initial Closing of the Initial Capital Raise. However, this term may be (i) extended for up to three (3) additional periods of one (1) year each by a decision of the general meeting of Shareholders deciding by Extraordinary Resolution, including an affirmative decision of a majority of the Class A Shareholders to allow for the orderly liquidation of Portfolio Investments relating to the Initial Capital Raise or (ii) shortened by a decision of the general meeting of Shareholders deciding by Extraordinary Resolution.

Art. 6. Purpose - Objective. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans, manage or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment and development of its purpose.

Art. 7. Share capital. The Company's share capital is fixed at ten thousand euro (EUR 10,000.-) represented by (i) one (1) unlimited Management Share with a nominal value of ten euro (EUR 10) held by the General Partner (the "Management Share"), (ii) nine hundred and eighty-nine 989 ordinary shares of Class A with a nominal value of ten euros (EUR 10) each (the "Class A Ordinary Shares") and (iii) ten 10 carried interest shares of class A with a nominal value of ten euros (EUR 10) each (the "Class A Carried Interest Shares"). Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by an Extraordinary Resolution of the Shareholders.

The Shareholders voting at a general meeting may create and issue separate classes of Shares (as well as, within each class, separate sub-classes of Shares) which will correspond to a specific Investment Program. As a result, each class or, as the case may be, sub-class of Shares may relate to a separate portfolio comprised of all the assets acquired within the context of a specific Investment Program or directly or indirectly deriving therefrom, as well as all liabilities directly or indirectly derived from such Investment Program.

Proceeds related to the issuance of any class or sub-class of Shares will be exclusively invested into a specific Investment Program.

All income and expenses not allocated to any Investment Program shall be apportioned based on Capital Commitments to the various classes or, as the case may be, sub-classes of Shares.

As regards Shareholder relationships, each asset portfolio is invested for the exclusive benefit of the relevant class or, as the case may be, sub-class of Shares. The Company shall be considered as a single legal entity. However, as among themselves, holders of any specific class or, as the case may be, sub-classes of Shares shall be considered exclusively responsible for liabilities up to the amount of their contribution to the Company related to the underlying Investment Program of such class or, as the case may be, sub-class, subject to the provisions of applicable law and contractual arrangements.

All Shares shall be issued in registered form.

The inscription of a Shareholder's name in the Register evidences its right of ownership of such Shares.

All issued Shares of the Company shall be registered in the Register, which shall be kept by the Company and the Register shall contain the name of each shareholder, its residence, registered office or elected domicile, the number and class of Shares held by it, the amount paid on each such Share and banking references. Until notices to the contrary shall have been received by the Company, it may treat the information contained in the Register as accurate and up to date and may in particular use the inscribed addresses for the sending of notices and announcements and the inscribed banking references for the making of any payments.

The general meeting of Shareholders may, subject to mandatory requirements of applicable law, issue fractions of Shares in each class up to three (3) decimal points.

A conversion of Shares from one class into another is not allowed.

The Shares may be redeemed by the Company if approved by a meeting of Shareholders or as otherwise specifically set forth herein, provided they are forthwith cancelled by an Extraordinary Resolution of the Shareholders.

Art. 8. Capital Commitment and Drawdowns. Any unfunded amounts of Capital Commitments may be drawn down, pro rata, on an as-needed basis with a minimum of 15 Business Days' notice to the Investor.

The Company may accept Capital Commitments from the Investor in the form of (i) commitments to subscribe for Securities in the Company, and/or (ii) agreements to provide debt to the Company.

Amounts contributed by the Investor will reduce the Investor's unfunded Capital Commitment and shall not be restored to the Investor's unfunded Capital Commitment unless: (a) such amount is contributed in anticipation of a potential Portfolio Investment and such Portfolio Investment is not consummated; or (b) the General Partner elects, in its sole and absolute discretion, to restore any such amount in the following circumstances: (i) such amount is contributed in respect of a bridge financing which is refinanced or otherwise repaid within 12 months, in which case the amount which is refinanced or otherwise repaid will be restored to the Investor's unfunded Capital Commitment; (ii) the Portfolio Investment is sold within 12 months after such Portfolio Investment is made, in which case the amount contributed in respect of such Portfolio Investment will be restored to the Investor's unfunded Capital Commitment.

Art. 9. Investment proceeds. Investment proceeds available for Distribution by the Company prior to its dissolution will consist of:

(a) any cash proceeds or Marketable Securities received by the Company in connection with the disposition of a Portfolio Investment, (net of expenses relating to such disposition-), including, without limitation, any cash proceeds of Marketable Securities received by the Company in connection with an exchange, redemption, repayment, recapitalization or repurchase of or relating to a Portfolio Investment; and

(b) any cash dividends, interest or other payments of whatever nature received by the Company in connection with a Portfolio Investment (together "Investment Proceeds").

Investment Proceeds will not include the proceeds derived from Temporary Investments, which amounts will be apportioned among and distributable to the Shareholders in proportion to their relative Capital Contributions in respect of the property or funds that produced such Temporary Investment proceeds, without regard to the provisions of Article 10 hereof.

Upon dissolution of the Company, Distributions may also include any other assets of the Company.

Upon the sale of a Portfolio Investment, Shareholders may require the Company to redeem (or the Company may repurchase) a pro rata portion of each Shareholder's Securities based upon the acquisition costs of the relevant investment and the amount paid-up in respect of the same.

Art. 10. Distributions. Investment proceeds from a particular Investment Program will be distributed pro rata based on Capital Contributions to Shareholders participating in that Investment Program.

(1) As soon as reasonably practicable following the Company's receipt thereof, Investment Proceeds received by the Company in respect of a Portfolio Investment will be distributed among the Shareholders participating in such Portfolio Investment based on their relative Capital Contributions to such Portfolio Investment and in relation to the specific class of Securities held by such Shareholder, in the following order of priority, whether in the form of CPECs redemption or otherwise:

(a) first, 100% to the Investor until the Investor has received, on a cumulative basis, taking into account all prior Distributions made pursuant to this clause (a), an aggregate amount equal to:

(i) its Capital Contributions allocable to the Portfolio Investment giving rise to the Distribution;

(ii) its Capital Contributions allocable to all the Company's other Portfolio Investments (and any Follow-On Investments relating thereto) relating to the same Investment Program that have previously been disposed of or written-off, in whole or in part, at the time of such Distribution;

(iii) its Capital Contributions made in respect of the Company's Expenses that are allocable to the Portfolio Investment giving rise to the Distribution and all the Company's other Portfolio Investments (and any Follow-On Investments relating thereto) relating to the same Investment Program that have previously been disposed of or written-off, in whole or in part, at the time of such Distribution; and

(iv) its Capital Contributions made in respect of any Management Fees and Organizational Expenses prior to the time of such Distribution;

(b) second, 100% to the Investor until the Investor has received, on a cumulative basis, taking into account all prior Distributions, an aggregate amount equal to an 8% cumulative internal rate of return on such Capital Contribution included in sub-clauses (a)(i) through (a)(iv) above, compounded annually from the date of each such capital contribution (the "Preferred Return");

(c) third, 85% to the Carried Interest Shareholder and 15% to the Investor, until such time as the Carried Interest Shareholder has received a cumulative Distribution pursuant to this clause (c) equal to 15% of the sum of Distributions made to the Investor pursuant to clause (b) above and to the Investor and the Carried Interest Shareholder pursuant to this clause (c); and

(d) thereafter, 85% to be distributed on a pro-rata basis between the holder of the Management Share and the Investor, and 15% to the Carried Interest Shareholder.

Amounts paid in connection with the Distributions made in accordance with the paragraph (1) of this Article 10 shall be reduced by the amounts due as repayment of Securities other than Shares and thereafter from the amounts due as repayment of Shares.

(2) Distributions of Marketable Securities.

(a) In General. Distributions of Marketable Securities may be made to the Shareholders in the discretion of the General Partner. Non-Marketable Securities may be distributed only upon liquidation of the Company or upon prior approval of the Shareholders receiving such Non-Marketable Securities.

(b) Treated as Distribution at Fair Market Value. For purposes of making Distributions of Marketable Securities to the Shareholders in accordance with this Article 10, the Distribution shall be treated as if the Company had sold such Marketable Securities for cash in an amount equal to their fair market value, as determined in accordance with Article 10(2)(c) hereof, and distributed such cash to the Shareholders instead.

(c) Fair Market Value Defined. To the extent that the valuation of securities and other assets and liabilities is required under these Articles, such valuation shall be as determined under the articles of incorporation of the Parallel Company, using the criteria set forth therein and subject to the consent requirements described therein.

(d) Distribution of Cash and Marketable Securities. Subject to Article 10(2)(e) hereof, Distributions consisting of both cash and Marketable Securities shall be made by the Company to each Shareholder receiving such Distributions, in the same proportions of cash and such Marketable Securities, to the maximum extent practicable.

(e) Election to Receive Cash in Lieu of Marketable Securities. In connection with any Distribution of Marketable Securities, the General Partner shall provide ten (10) Business Days' written notice to the Shareholder of such Distribution, which notice shall set forth the date on which the General Partner has proposed to cause such Distribution to be made and shall offer to the Shareholder the right to receive such Distribution in the form of the proceeds of the disposition of the Marketable Securities that otherwise would have been distributed to the Shareholder. The Shareholder shall receive such Distribution of Marketable Securities in the form of the cash proceeds of the disposition of such Marketable Securities if the Shareholder responds in writing to such notice within five (5) Business Days following the receipt thereof; provided, however, that the Shareholder shall agree in writing that it will treat such Marketable Securities as having been sold by the Shareholder and not by the Company. If the Shareholder fails to respond in writing to such notice within five (5) Business Days following receipt thereof, the Shareholder shall receive the Distribution in kind. If the Shareholder elects to receive cash in lieu of Marketable Securities, the General Partner shall attempt to sell such Marketable Securities within a reasonable period at the best available price as the agent for the Shareholder, and shall distribute the proceeds thereof, less any expenses incurred by the General Partner in connection with such disposition and Distribution to the Shareholder pro rata, in proportion to the number of shares of such Marketable Securities otherwise distributable to the Shareholder. For all purposes of these Articles, the Company shall be deemed to have distributed all such Marketable Securities to the Shareholder in kind based on the value of such Marketable Securities determined under Article 10(2)(b) and Article 10(2)(c) hereof. The General Partner shall have no liability for any failure to realize an amount equal to or greater than the value of such Marketable Securities determined under Article 10(2)(b) and Article 10(2)(c) hereof.

(f) Other Conditions and Restrictions. Marketable Securities distributed in kind shall be subject to such conditions and restrictions as the General Partner shall, in its discretion, determine are legally required or appropriate. Whenever classes of securities are distributed in kind (with or without cash), each Shareholder shall receive its pro rata portion of each class of securities distributed in kind and cash (if cash is distributed); provided, however, if any Shareholder would receive an amount of any security that would cause such Shareholder to own or control in excess of the amount of such security that it may legally own or control, then, upon receipt of a notice to such effect from a Shareholder, the General Partner shall, in its discretion, vary the method of distribution, so as to avoid such excessive ownership or control.

Art. 11. Investor in default

a) If the Investor fails to pay in full the amount due with respect to a Capital Call within fifteen (15) days of such Capital Call Date, the Investor will be considered to be in default.

Interest shall accrue automatically, without any formality being necessary, on any unpaid amount as from the Capital Call Date at a rate corresponding to EONIA published on the Capital Call Date, plus five hundred (500) basis points, or to an equivalent rate replacing EONIA, plus five hundred (500) basis points, compounded annually, without prejudice to the General Partner's right to pursue any available remedies against the Investor in default on behalf of the Company.

The General Partner shall notify the defaulting Investor by any written means suitable (email, registered mail, return receipt requested, or fax) declaring the default of payment.

If the default continues for more than fifteen (15) days after notification of the default by the General Partner, the voting rights of the defaulting Investor shall be automatically suspended by the General Partner in respect of the corresponding Securities with regards to which the defaulting Investor has defaulted, until the defaulting Investor has cured the default. The Investor shall not receive any Distribution of any kind whatsoever in respect of the corresponding Securities with regards to which the Investor has defaulted, until the Investor has cured the default.

If the Company makes a Distribution prior to the date on which the Investor has cured its default, the defaulting Investor's share in that Distribution shall be divided among the other Shareholders in accordance with the order of priority of the Distributions as set forth in Article 10 of the Articles.

If the default is cured, that is, if the defaulting Investor pays both the capital and interest due, within thirty (30) days following notification of the default by the General Partner, the defaulting Investor shall recover its rights to any Distributions made subsequent to the date of the effective cure. However, the defaulting Investor shall not be entitled to request the payment of any amount distributed during the period between the Capital Call Date and the date of effective cure.

b) If the default continues beyond this thirty (30) day period, the General Partner may, at its option, either commence any legal action necessary to recover the outstanding amount due to the Company against the defaulting Investor or cause the Securities with regards to which the Investor has defaulted to be redeemed by the Company in accordance with the provisions below. Such redemption shall be made, as applicable, through a reduction of the share capital of the Company to be taken by Extraordinary Resolution of the Shareholders.

The redemption price shall be a price equal to the lower of:

- fifty (50) % of the amount effectively paid to the Company by the defaulting Investor for the securities with regards to which the Investor has defaulted as of the date of default, less any accrued interest as provided for above,
- fifty (50) % of the accounting par value of the Investor's Securities with regards to which the Investor has defaulted, less any accrued interest as provided for above. The accounting par value applied will be the accounting par value established on either the date immediately prior to the date of the Capital Call with respect to which the Investor has defaulted, or the date immediately prior to the date of redemption, at the option of the General Partner,
- less any expenses reasonably incurred by the General Partner as a result of the default of the Investor.

At the completion of the redemption, the Investor is no longer required to pay the balance of the Capital Commitment which has not been paid-up.

The defaulting Investor is thereupon struck from the relevant Securities Register and the General Partner registers the transfer of the Securities in favor of the Company with a view to cancel such Securities.

c) To the extent that the Securities of the defaulted Investor have not been redeemed in accordance with paragraph b) above of this Article 11, the balance that remains due by the defaulting Investor shall be credited against any Distributions to which the Investor may be entitled with regards to the securities for which the Investor has defaulted.

Any remaining balance due by the defaulting Investor, as well as any damages suffered by the other Shareholders or the General Partner as a result of the default may be recovered by legal action, and the defaulting Investor shall remain solely liable for all expenses incurred or damages of any nature reasonably suffered by the Company in connection with such default.

Art. 12. Required withdrawal

(1) Securities may be redeemed compulsorily by the Company, in accordance with the Company Law, if a Shareholder's continued participation in the Company would:

- (a) result in a violation of the Securities Act or any comparable state or foreign law by the Company,
- (b) require the Company to register as an investment company under the Investment Company Act or register under any comparable state or foreign law,
- (c) require the Company, the General Partner or any affiliate thereof to register as an investment adviser under the Advisers Act or register under any comparable state or foreign law,
- (d) result in a violation of any law, rule or regulation by the Company, the General Partner, their respective officers, directors, employees, unitholders, partners, managers, members or any affiliate thereof,
- (e) have a materially adverse effect on the Company or any Portfolio Company, or
- (f) be reasonably likely to cause a material violation of any law or governmental regulation to which the relevant Portfolio Company, the Company or any of its affiliates is subject,

The General Partner shall notify the Shareholder by any written means suitable (email, registered mail, return receipt requested, or fax) of such event.

If the Exclusion Event is not cured within thirty (30) days from the notification, the General Partner may cause the Securities of the Shareholder to be redeemed by the Company in accordance with the provisions below. If applicable, such redemption shall be made through a reduction of the share capital of the Company to be taken by Extraordinary Resolution of the Shareholders.

The redemption price of the Securities will be equal to the amounts effectively contributed to the Company by the holder of such Securities as of the date of such redemption.

At the completion of the redemption, the Shareholder is no longer required to pay the balance of the Capital Commitment which has not been paid-up.

The Shareholder is thereupon struck from the relevant Securities Register and the General Partner registers the transfer of the Securities in favor of the Company with a view to cancel such Securities.

(2) Securities may be redeemed compulsorily by the Company in accordance with the Company Law, if a Shareholder ceases to be or is found not to be an Eligible Investor.

The General Partner shall notify the Shareholder by any written means suitable (email, registered mail, return receipt requested, or fax) of the absence or loss of the status of Eligible Investor. If a Shareholder does not recover its status of Eligible Investor within thirty (30) days from the notification, the General Partner may redeem the Securities of the Shareholder in accordance with the provisions below.

The redemption price shall be the accounting par value of the Shareholder's Securities. The accounting par value applied will be the accounting par value established on the day prior to the redemption.

At the completion of the redemption, the Shareholder is no longer required to pay the balance of the Capital Commitment which has not been paid-up.

Subject to an Extraordinary Resolution of the Shareholders, the Shareholder is thereupon struck from the relevant Securities Register and the General Partner registers the transfer of the Securities in favor of the Company with a view to cancel such Securities.

Art. 13. Transfer of ownership of shares. Any Transfer of the Investor's Securities are only permitted if a minimum of 10% of the transferee's aggregate commitments to the Company or to any Parallel Investment Vehicle of the Company is committed to the Parallel Company.

Transfers of Securities shall be carried out by means of a declaration of Transfer entered in the Register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their duly authorized representatives, and in accordance with the rules regarding the assignment of claims set forth in Art. 1690 of the Luxembourg civil code. The Company may accept and enter in the Register a Transfer on the basis of correspondence or other documents recording the agreement between the transferor and the transferee.

The Investor may only sell, assign, transfer, pledge or mortgage any portion of its Securities, to an Eligible Investor provided that he has received the prior written consent of the General Partner, which will not be unreasonably withheld or delayed.

Any Transfer or assignment of Securities is subject to the Eligible Investor fully and completely assuming in writing, prior to the Transfer or assignment, all outstanding obligations of the transferor under any subscription or shareholders agreement entered into by the transferor in respect of the Parallel Company and any Parallel Investment Vehicle of the Parallel Company (including the Company).

The General Partner may refuse, in its sole discretion, to record in the Company's Register, any Transfer of, pledge or mortgage over the Securities that was not approved by the General Partner.

Art. 14. Management

14.1. General

The Company shall be managed by the General Partner. The General Partner is nominated for the term of the Company. The General Partner reports to the general meeting of Shareholders.

In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the General Partner from acting as manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided an administrator ad interim, who need not be a Shareholder, is appointed by the general meeting of Shareholders to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of Shareholders is held, to appoint a successor to the General Partner, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of its appointment.

At such general meeting, the Shareholders may appoint a successor general partner by Extraordinary Resolution. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

Any such appointment of a successor general partner shall not be subject to the approval of the General Partner.

14.2. Powers of the General Partner

Subject to the below limitations, the General Partner is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition within the purpose of the Company.

All powers not expressly reserved by law or the Articles to the general meeting of Shareholders are within the powers of the General Partner.

Any decision to acquire an Existing Investment will be subject to the approval of the Shareholders deciding by an Ordinary Resolution at a general meeting, excluding the Shareholder(s) holding an interest in the applicable Existing Investment.

The General Partner may appoint investment advisors and managers, as well as any other management or administrative agents. The General Partner may enter into agreements with such persons or companies for the provision of their services, the delegation of powers to them, and the determination of their remuneration to be borne by the Company.

Art. 15. Conflict of interest. The General Partner will use its best efforts to avoid conflicts of interest between the Company and the other funds (including, without limitation, the Parallel Company and any other Parallel Investment Vehicle thereof) that the General Partner manages, and the members of the board of managers of the General Partner will be responsible for resolving any conflict which may arise in a manner which the managers determine to be equitable.

Art. 16. Liability. The General Partner is liable for all liabilities which are not covered by the assets of the Company.

However, the General Partner shall not be liable for the return of the Investor's Capital Contributions insofar as the types of investments carried out by the Company do not permit the Company to guarantee that the Company will achieve a return or a level of profitability.

The Investor and the Carried Interest Shareholder may not act on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as Shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their respective contributions to the Company.

The board of managers of the General Partner, the Principals and each of their respective affiliates, each officer, director, employee, shareholder, partner, member, agent and consultant of any of the foregoing and any director or officer of any Portfolio Company who serves or has served in such capacity at the request of the General Partner (each, an "Indemnified Party") shall not be liable to the Company for any act or omission performed by any of them, unless such act or omission results from the Indemnified Party's fraud, willful misconduct or gross negligence as determined by a court of competent jurisdiction following exhaustion of all appeals. The Company shall indemnify and hold harmless each Indemnified Party from and against any and all claims, liabilities, costs and expenses, including legal fees, arising out of or in connection with any action taken or omitted by such Indemnified Party in connection with the Company, unless such action or omission results from such Indemnified Party's fraud, willful misconduct or gross negligence.

Art. 17. Accounting. The term of a fiscal year is twelve (12) months. It shall commence on January 1st and will end on December 31st of each year. The final fiscal year will end upon close of the liquidation of the Company.

Each year on the last day of December, the accounts shall be closed and the General Partner shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

The General Partner will keep the Company's accounts in euros. Distributions paid in cash by the Company may be denominated in a currency other than euros. Any currency exchange fees or commissions which may arise in connection with Distributions shall be borne by the Shareholders.

Payments made by Shareholders to the Company shall only be made in euros.

Art. 18. Reports. The General Partner shall make available to the Investor: (a) within 6 months of the end of each fiscal year, audited annual financial statements of the Company and (b) within 2 months after the end of the semester, a semi-annual report by the General Partner including detailed qualitative comments about the performance of, and material events affecting, the Company and each of the Portfolio Companies, together with unaudited financial statements of the Portfolio Companies; (c) within 2 months after each quarter, a summary of information on Portfolio Companies and (d) upon request, tax information for the completion of income tax returns.

All Shareholders and representatives thereof who receive information contained in any of the reports shall keep any and all such information strictly confidential. Therefore, all Shareholders and representatives thereof shall not reveal any such information, in any way or form, to any third party other than its professional advisers and auditors, without the express written consent of the General Partner unless it is already in the public domain, or disclosure is required by any relevant securities exchange or by law.

The Shareholders may nevertheless freely communicate the information contained in these reports to their shareholders and to their statutory auditors, as well as to any supervisory administrative authority that may request such information, in accordance with their regulatory, statutory, or contractual obligations. They shall, nevertheless, use their best efforts to ensure that the persons mentioned hereinabove who are not bound by professional secrecy commit to not reveal any confidential information to any third party.

Art. 19. General meeting of shareholders. General meetings of Shareholders shall be convened by the General Partner pursuant to a notice given by the General Partner setting forth the agenda. Such notice shall be sent by registered letter at least eight (8) days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address recorded in the Register.

Any resolution of a meeting of Shareholders, which is not a resolution with the effect of amending the Articles or similar resolutions required by mandatory provisions of the Company Law (the "Ordinary Resolutions") must be approved by (i) more than fifty percent (50%) of the Shareholders' votes present or represented at the relevant meeting and (ii) the General Partner.

Any resolution of a meeting of Shareholders with the effect of amending the Articles or similar resolutions required by mandatory provisions of the Company Law (the "Extraordinary Resolutions") must be approved (i) with a presence quorum of the holders of fifty percent (50%) of the Shares at the first call, and if not obtained, with no quorum requirement for the second call, (ii) by at least two-thirds (2/3) of the votes of the present or represented Shareholders and (iii) with the consent of the General Partner.

The annual general meeting to approve the accounts of the previous fiscal year shall be held on the second Thursday of June at 2 p.m. at the registered office of the Company or at another place, located in the Grand Duchy of Luxembourg, as specified in the notice of meeting. If such day is a legal or bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following Business Day.

Other meetings of Shareholders may be held at such places and times as may be specified in the convening notice.

If all Shareholders are present or represented and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda, general meetings may take place without notice of meeting.

A Shareholder may act at any general meeting by giving a written proxy to another person, who need not be a Shareholder and who may be a member of the board of managers of the General Partner.

Art. 20. Dissolution. The Company may be dissolved upon the proposal of the General Partner and by an Extraordinary Resolution (as defined in Article 19) of the general meeting of the Shareholders.

Art. 21. Liquidation. If the Company is dissolved, the General Partner will assume the functions of liquidator of the Company.

Subject to these Articles, the liquidator will be vested with the broadest powers to liquidate the Company's assets, including liquidation by amicable agreement, to pay possible creditors, and to distribute the remaining assets among the Shareholders according to their respective rights as defined in Article 10 above, whether in cash or in securities.

Art. 22. Disputes - Applicable law - Jurisdiction. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Company Law and any agreement that may have been entered into among the Shareholders and the Company.

In case of discrepancy between these Articles and any agreement that may have been entered into among the Shareholders and the Company, the Articles shall prevail.

All disputes with respect to the Company which may arise during the existence of the Company or during its liquidation, whether among Shareholders or between Shareholders and the General Partner will be governed by Luxembourg law and be subject to the jurisdiction of the competent Luxembourg courts.

Subscription and Payment

The one Management Share with a nominal value of ten euro (EUR 10) has been subscribed by United in Sports Parallel I GP Limited, prenamed, for an amount of ten euro (EUR 10).

The nine hundred and eighty-nine (989) Class A Ordinary Shares with a nominal value of ten euro (EUR 10) each have been subscribed by AI International II LLC, prenamed, for an amount of nine thousand eight hundred and ninety euros (EUR 9,890).

The ten (10) Class A Carried Interest Shares with a nominal value of ten euro (EUR 10) each have been subscribed by Partners in Sports Limited, prenamed, for an amount of one hundred euro (EUR 100).

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of ten thousand euro (EUR 10,000) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional provisions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on the last day of December 2008.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated approximately at two thousand euro (EUR 2,000).

General meeting of shareholders

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and have unanimously resolved to set the registered office of the Company at 24, rue Saint Mathieu, L-2138 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his first and surnames, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille huit, le huit avril.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) AI International II LLC, une series limited liability company existante et régie selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, et ayant son siège social au 730 Fifth Avenue, 20th Floor, New York, NY 10019, USA, ici représenté(e) par Monsieur Benoit Duvieusart, Maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Londres, le 28 mars 2008;

2) Partners in Sports Limited, une limited liability company existante et régie selon le droit de l'Etat de Jersey et ayant son siège social au Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey, Channel Islands JE4 9WG, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Jersey sous le numéro 97212, ici représenté(e) par Monsieur Benoit Duvieusart, Maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 3 avril 2008; et

3) United in Sports Parallel I GP Limited, une limited liability company existante et régie selon le droit des Iles Vierges Britanniques et ayant un capital social de EUR 30,000 et son siège social au Akara Building, 24 de Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, enregistrée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 1442186, ici représenté(e) par Monsieur Benoit Duvieusart, Maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 2 et 4 avril 2008.

Les procurations signées "ne varietur" par les comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société en commandite simple qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Définitions. Lorsqu'ils sont utilisés dans les présentes, les termes suivants ont la signification ci-dessous:

Loi sur les Conseils Vise la loi des Etats Unis d'Amérique sur les conseils en investissement (U.S. Investment Advisers Act) de 1940, telle que modifiée.

Véhicule d'Investissement Alternatif Signifie un véhicule qui peut être constitué par le Gérant, sur demande d'un Investisseur, pour faciliter d'un point de vue juridique, fiscal, réglementaire ou de tout autre point de vue, les investissements d'un ou plusieurs Investisseurs dans la Société; le Gérant peut par conséquent faire en sorte que tout ou partie des Investisseurs participent à un investissement potentiel via une autre structure d'investissement, et leur imposer d'effectuer des apports en capital pour cet investissement à une société en commandite simple ou à tout autre véhicule qui offrirait une limitation de responsabilité pour les Investisseurs qui y investiraient. Un tel Véhicule d'Investissement Alternatif comportera des conditions comparables de manière générale à celles de la Société et sera géré par le Gérant ou une société affiliée de celui-ci.

Jours Ouvrables Signifie les jours au cours desquels les bureaux des banques sont ouverts pour les opérations courantes au Luxembourg.

Statuts Vise ces statuts constitutifs de la Société, tels que modifiés.

Montant du Blended Mix A A la signification donnée à l'article 10 (1)

Appels en Capital Signifie les appels successifs effectués par le Gérant demandant aux Investisseurs de payer à la Société un montant correspondant à une partie de l'Engagement en Capital des Investisseurs.

Date de l'Appel en Capital Vise la date d'échéance d'un Appel en capital.

Apport en Capital Signifie l'ensemble des montants apportés par un Investisseur à la Société.

Engagement en Capital Signifie l'engagement de l'Investisseur de souscrire des Valeurs Mobilières et de les libérer selon l'échéancier et dans les conditions décrites dans un contrat de souscription avec la Société.

Distributions de Carried Interest Signifie les Distributions reçues par les Porteurs d'Actions de Carried Interest par application des articles 10(c) et (d).

Porteur d'Actions de Carried Interest Signifie une entité détenue par un Dirigeant détenant des Actions de Carried Interest.

Actions de Carried Interest Signifie toute Action émise par la Société qui ouvre droit à son titulaire à des Distributions de Carried Interest.

Actions de Catégorie A Signifie toute action de catégorie A ou, le cas échéant, d'une sous catégorie d'Actions de Catégorie A émise par la Société dans le cadre de l'Augmentation Initiale du Capital.

Détenteurs d'Actions de Catégorie A Signifie les titulaires d'Actions Ordinaires de Catégorie A.

Code Vise le Code des impôts des Etats Unis d'Amérique de 1986 (U.S. Internal Revenue Code of 1986), tel que modifié.

Certificats préférentiels convertibles en capital ou CPECs Signifie les certificats préférentiels d'une durée de 29 ans émis par la Société convertibles en Actions Ordinaires de la Société d'une classe ou sous classe donnée

Société Vise United In Sports Parallel I S.C.S."

Loi sur les Sociétés Vise la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales.

Distribution(s) A la signification donnée à l'article 10.

Investisseur Eligible Signifie un Investisseur Eligible au sens de l'article 2 de la loi SICAR.

EONIA Signifie le taux effectif au jour le jour calculé comme la moyenne pondérée de toutes les opérations de prêt au jour le jour non garanties sur le marché interbancaire, initiées dans la zone euro [par un panel de banques contributrices.

Cas d'Exclusion Signifie les événements énumérés aux articles 12(1)(a) à (f).

Investissement Existant Signifie les sociétés qui sont engagées dans des activités liées au sport dans lesquelles un ou plusieurs Actionnaires détiennent des participations et qui ont été divulguées à tous les Actionnaires.

Résolution Extraordinaire A la signification stipulée à l'Article 19.

Gérant Signifie United in Sports Parallel I GP, une société constituée conformément aux lois des Iles Vierges Britanniques, ayant un capital social de EUR 30.000, ayant son siège social Akara Building, 24 de Castro Street, Wickhams Cay 1, Raod Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, et immatriculée sous le numéro 1442186

Souscription Initiale du Capital Signifie l'augmentation initiale du capital de la Société.

Closing Initial Signifie, à propos de tout autre apport en capital, la première date à laquelle des souscriptions pour des actions ont été acceptés par le Gérant.

Loi sur les Sociétés d'Investissement Vise la loi des Etats Unis d'Amérique sur les sociétés d'investissement de 1940 (U.S. Investment Company Act of 1940), telle que modifiée.

Bénéfices d'investissement A la signification donnée à l'article 9.

Programmes d'Investissement Signifie les investissements correspondants à une classe spécifique d'action ou, si tel est le cas, les sous-classes d'actions, financés par une augmentation du capital spécifique.

Investisseur Signifie AI International II, LLC, une Delaware series limited liability Company, ou tout successeur approuvé en vertu des présents statuts.

Action de Commandité Signifie l'action détenue par le Gérant.

Commission de Gestion Vise la rémunération à laquelle du Gérant en vertu de la gestion de la société.

Valeurs Mobilières Négociables Signifie les valeurs mobilières qui peuvent être librement négociées et ne font l'objet d'aucune limitation.

Résolution Ordinaire A la signification stipulée à l'article 19 des Statuts.

Actions Ordinaires Signifie les Actions de toute catégorie autre que l'Action de Commandité et les Actions de Carried Interest.

Société Parallèle Signifie United In Sports S.C.A. SICAR, une société constituée sous la forme d'une société en commandite par actions (S.C.A.) à capital variable de droit luxembourgeois, ayant son siège social établi au 117, route d'Arlon, à L-8009 Strassen, et enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.862.

Véhicule d'Investissements Parallèles Vise un véhicule d'investissements constitués par le Gérant pour faciliter, d'un point de vue juridique, fiscal, réglementaire ou de tout autre point de vue, les investissements de certains Investisseurs, dont la structure et les conditions peuvent différer de celles de la Société Parallèle, mais qui investiront proportionnellement dans des Investissements en Portefeuille dans des conditions similaires en substance à celles de la Société Parallèle; étant précisé toutefois, que tout Investisseur qui investit via un Véhicule d'Investissement Parallèle doit investir un minimum de 10% de son Engagement en Capital directement auprès de la Société Parallèle, soit en Actions Ordinaires, soit en Parts Bénéficiaires.

Société en Portefeuille Signifie une société qui exerce ses activités principalement dans le domaine du sport dans le monde entier, y compris notamment la fabrication de vêtements de sport, la technologie et l'équipement sportif, les marques de sport et la distribution et la vente au détail d'articles de sport, les événements sportifs et des droits de diffusion sportifs, les voyages et activités d'extérieur axées sur le sport et les loisirs.

Investissement en Portefeuille Signifie les investissements en capital ou de nature équivalente effectués par la Société.

Retour Préférentiel Signifie le retour préférentiel calculé conformément à l'article 10 des présents Statuts.

Dirigeant Signifie soit Mr Robert Louis-Dreyfus, Mme Nicole Junkermann et Mme Sandrine Zerbib.

Registre Signifie le registre des Actionnaires, que le Gérant ou toute ou toutes autres personnes désignées à cette fin par la Société sont tenus de tenir conformément à l'article 7.

Valeurs Mobilières Signifie un ou tous les titres représentatifs d'actifs sociaux ou de créance, et ce, y compris les prêts et les Actions, dûment autorisé et émis par la Société aux Actionnaires.

Loi sur les Valeurs Mobilières Vise la loi des Etats Unis d'Amérique sur les valeurs mobilières de 1933 (U.S. Securities Act of 1933), telle que modifiée.

Loi sur les SICAR Vise la loi du 15 juin 2004 concernant la société d'investissement en capital à risque.

Actionnaire Signifie le titulaire Valeurs Mobilières émises par la Société.

Actions Signifie les Actions de Carried Interest, l'Action de Commandité et toutes autres catégories ou sous-catégories d'Actions Ordinaires, émises par la société.

Investissement Temporaire Signifie (i) les documents commerciaux, les obligations gouvernementales, les titres du marché monétaire, les certificats de dépôt et tout autre obligation ou valeur, qui est dans tout les cas exigible au moins dans l'année de l'investissement par la Société, et des fonds du marché monétaire, et (ii) tout crédit relais (ou une partie de celui-ci) qui est refinancé, ou au contraire, remboursé endéans douze (12) mois après la date de la clôture du crédit relais.

Cession Signifie la cession de la propriété de valeurs mobilières [ou instruments de dette] par voie de cession, apport, échange, donation ou tout autre moyen (sous réserve des réglementations en vigueur applicables à la transmission par voie de succession).

Art. 2. Dénomination sociale. Il est constitué par les présentes, entre le Gérant, en qualité d'actionnaire commandité indéfiniment responsable, et les Investisseurs et les Porteurs d'Actions de Carried Interests, en qualité d'actionnaire à

responsabilité limitée, une société (la «Société») ayant la forme de société en commandite simple (S.C.S.) qui sera régie par les lois relatives à ce type d'entité, et en particulier la Loi sur les Sociétés, de même que les présents Statuts.

Art. 3. Dénomination sociale. La Société prend la dénomination de «United in Sports Parallel I S.C.S.».

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une Résolution Ordinaire de l'assemblée générale des Actionnaires.

Art. 5. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée, sauf cas de dissolution anticipée prévue par l'article 20 des Statuts, sous condition, toutefois, que la société garde toujours au moins un actionnaire commandité et un commanditaire.

La durée des Actions de Catégorie A est de huit (8) années suivant le Closing Initial. Toutefois, cette durée peut être (i) prorogée d'au plus trois (3) périodes complémentaires d'une (1) année chacune par décision de l'assemblée générale des Actionnaires statuant par Résolution Extraordinaire, incluant une décision de la majorité des Détenteurs d'Actions de Catégorie A pour permettre la liquidation adéquate du Portefeuille d'investissements, par rapport au capital initial ou (ii) raccourcie par décision de l'assemblée générale des Actionnaires statuant par Résolution Extraordinaire

Art. 6. Objet social - Objectifs. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte.

En outre, la Société peut exercer toutes activités commerciales, industrielles ou financières qui lui semblent nécessaires pour l'accomplissement et le développement de son objet social.

Art. 7. Capital social. La Société a un capital souscrit de dix mille euros (EUR 10.000) représenté par (i) une (1) action de commandité (l'«Action de Commandité») d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10) détenue par le Gérant, (ii) neuf cent quatre-vingt-neuf (989) actions ordinaires de class A (les «Actions Ordinaires de Class A») d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10) chacune et (iii) par dix actions (10) de carried interest de class A (les «Actions de Carried Interest de Class A») d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10) chacune. Chaque Action donne droit à une voix aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires des Actionnaires.

Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par Résolution Extraordinaire des Actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires, peut créer et émettre plusieurs catégories d'Actions (de même que, au sein de chaque catégorie, des sous-catégories distinctes d'Actions) qui correspondront à des Programmes d'Investissement spécifiques. En conséquence, chaque catégorie ou, le cas échéant, sous-catégorie d'Actions, se rapporte à un portefeuille séparé constitué de tous les actifs acquis dans le cadre d'un Programme d'Investissement spécifique ou en découlant directement ou indirectement, de même que de tous les passifs découlant directement ou indirectement de ce Programme d'Investissement.

Les fonds résultant de l'émission de toute catégorie ou sous catégorie d'Actions seront investis exclusivement dans un Programme d'Investissement spécifique.

Tous les revenus et toutes les charges non attribués à un Programme d'Investissement seront répartis sur base de l'Engagement en Capital entre les différentes catégories, et les cas échéant, sous-catégories, d'Actions.

En ce qui concerne les relations entre Actionnaires, chaque Portefeuille d'actifs est investi pour le bénéfice exclusif de la catégorie ou, le cas échéant, de la sous-catégorie d'Actions concernée. La Société sera considérée comme une seule et unique entité juridique. Toutefois, entre eux, les titulaires d'une catégorie ou, le cas échéant, d'une sous-catégorie d'Actions seront considérés comme exclusivement responsables des passifs à concurrence des montants de leurs contributions à la Société liés au Programme d'Investissement sous-jacent de cette catégorie ou, si tel est le cas, sous-catégorie, sous réserve des lois ou conventions applicables.

Toutes les Actions seront émises sous forme nominative.

La propriété de l'action nominative s'établit par une inscription sur le registre des actionnaires (le «Registre»).

Toutes les Actions de la Société émises doivent être portées au Registre tenu par la Société. Ce registre contient le nom de chaque actionnaire, sa résidence, son siège social ou son domicile élu, le nombre et la classe d'Actions qu'il détient, le montant payé pour chaque Action ainsi que des références bancaires. Tant qu'aucune communication contraire n'aura été reçue par la Société, l'information contenue dans le Registre sera considérée comme exacte et à jour et il sera notamment possible d'utiliser les adresses inscrites pour l'envoi des communications et informations et les références bancaires inscrites pour l'accomplissement de tout paiement.

L'assemblée générale des Actionnaires peut, sous réserve des exigences obligatoires de la loi applicable, émettre des fractions d'Actions de chaque catégorie, jusqu'à trois (3) décimales.

La conversion des Actions d'une catégorie vers une autre n'est pas autorisée.

Les Actions pourront être rachetées par la Société avec l'accord de l'assemblée des Actionnaires ou autrement, si c'est spécifiquement prévu dans les présentes, pourvu qu'elles soient immédiatement annulées par une Résolution Extraordinaire des Actionnaires.

Art. 8. Engagements et Appels en Capital. Tout les montants non émis des Engagements en Capital peuvent être appelés, au pro rata, au fur et à mesure des besoins, sous réserve d'une notification préalable d'au moins 15 Jours Ouvrables à l'Investisseur.

La Société peut accepter des Engagements en Capital d'Investisseur sous forme (i) d'engagements de souscription de Valeurs Immobilières dans la Société et/ou (ii) de contrat de mise à disposition d'emprunt au bénéfice de la Société.

Les sommes apportées par l'Investisseur réduisent le montant de l'Engagement en Capital non financé de l'Investisseur concerné et ne seront pas ré-imputées sur le montant de l'Engagement en Capital non financé de l'Investisseur, à moins: (a) que cette somme ne soit apportée par anticipation sur un Investissement en Portefeuille potentiel et que cet Investissement en Portefeuille n'ait pas été réalisé; ou (b) que le Gérant décide, à sa seule et entière discrétion, de rembourser cette somme dans les circonstances suivantes: (i) cette somme est apportée en relation avec un financement relais lequel est refinancé ou remboursé de quelque manière que ce soit dans les 12 mois, auquel cas le montant qui ainsi refinancé ou remboursé de toute manière sera imputé sur les Engagements en Capital non financé ou (ii) l'Investissement en Portefeuille est cédé dans les 12 mois après que cet Investissement en Portefeuille ait été effectué, auquel cas la somme apportée pour les besoins de cet Investissement en Portefeuille sera imputée sur les Engagements en Capital non financé.

Art. 9. Produit des investissements. Le produit des investissements disponible pour Distribution par la Société avant sa dissolution sera constitué par:

(a) les produits en numéraire ou les Valeurs Mobilières Négociables, résultant de la cession des Investissements en Portefeuille, (nets des dépenses liées à ces cessions); incluant, sans limitation, tous les produits en numéraires ou Valeurs Mobilières Négociables, reçus par la Société en relation avec un échange, reprise, remboursement, recapitalisation ou rachat, lié à un Investissement en Portefeuille; et

(b) les dividendes en numéraire, les intérêts ou d'autres paiements de toute nature, reçus par la Société, résultant des Investissements en Portefeuille; («Bénéfices d'Investissement»).

Le produit des investissements n'inclura pas les produits résultant des investissements temporaires, dont le montant sera réparti entre les Actionnaires au prorata de leurs Apports en Capital, eu égard aux actifs ou fonds ayant permis ces produits d'Investissement Temporaire.

Lors de la dissolution de la Société, les Distributions peuvent également inclure tous autres actifs de la Société.

Lors de la vente d'un Investissement en Portefeuille, les Investisseurs restitueront (ou la Société rachètera) une fraction au prorata des Actions de chaque Investisseur en fonction des coûts d'acquisition de l'investissement concerné et des montants libérées pour les besoins de cet investissement.

Art. 10. Distributions. Le produit des Investissements d'un Programme d'Investissement particulier sera distribué prorata sur base des Apports en Capital aux Actionnaires participant dans ce Programme d'Investissement.

(1) Dès réception, les Produits des investissements relatifs à un Investissement en Portefeuille reçus par la Société seront distribués entre les Actionnaires participants à cet Investissement en Portefeuille en fonction de leurs Apports en capital respectifs faits à cet Investissement en Portefeuille et en fonction de la classe de Valeurs Mobilières spécifiques que ces Actionnaires détiennent, selon l'ordre de priorité suivant, sous la forme de remboursement de CPECs ou autrement:

(a) premièrement, 100% à l'Investisseur jusqu'à ce que l'Investisseur ait reçu, sur une base cumulée, en prenant en compte les Distributions antérieures faites dans le cadre du présent paragraphe (a), un montant total égal à:

(i) son Apport en Capital attribuable à l'Investissement en Portefeuille donnant lieu à la Distribution;

(ii) ses Apports en Capital attribuables aux autres Investissements en Portefeuille de la Société (et tout Investissement Associé) qui ont été précédemment cédés ou amortis, en tout ou en partie, avant ou lors de cette Distribution;

(iii) ses Apports en Capital effectués en rapport avec les Dépenses de la Société attribuables à l'Investissement en Portefeuille donnant lieu à la Distribution et à tous les autres Investissements en Portefeuille (et Investissements Associés y relatifs) qui ont été cédés ou amortis, en tout ou en partie, avant ou au moment de cette Distribution; et

(iv) ses Apports en Capital effectués en relation avec le paiement de la Rémunération du Gérant et des Dépenses Organisationnelles de la Société avant la date de cette Distribution.

(b) deuxièmement, 100% à l'Investisseur jusqu'à ce que l'Investisseur ait reçu, sur une base cumulée, en prenant en compte toutes les Distributions précédentes, un montant total égal à un taux de rendement interne de 8% sur les sommes visées aux paragraphe (a)(i) à (a)(iii) ci-dessus, calculé annuellement à partir de la date de chaque apport (le «Retour Préférentiel»);

(c) troisièmement, 85% aux titulaires des Actions de Carried Interest et 15% à l'Investisseur, jusqu'à ce que les titulaires d'Actions de Carried Interest aient reçu un montant distribué cumulé par application du présent paragraphe (c) égal à 15% de la somme des Distributions faites à l'Investisseur par application du paragraphe (b) ci-dessus et à l'Investisseur et à l'actionnaire des Carried Interest par application du présent paragraphe (c); et

(d) ensuite, 85% sera distribué au prorata entre le détenteur de l'Action de Commandité et l'Investisseur, et 15% aux titulaires des Actions de Carried Interest.

En aucun cas, les Distributions en faveur des porteurs d'Actions de Carried Interest en vertu des paragraphes (c) et (d) ci-dessus ne pourra excéder telle somme (ci-après définie comme le Montant de Blended Mix) qui, lorsqu'elle est ajoutée aux Distributions reçues par les Porteurs d'Actions de Carried Interest en vertu de l'article 11 (1) (c) et (1) (d) des Statuts de la Société Parallèle en relation avec la portion des Apports en Capital de l'Investisseur attribuables à l'Investissement en Portefeuille de la Société Parallèle donnant lieu à cette Distribution, n'elle n'excèdera pas 15 % de l'ensemble des Distributions faites à l'Investisseur et aux porteurs d'Actions de Carried en vertu (x) des sous-clauses (1) (c) et (1) (d) ci-dessus et (y) de l'article 11 (1) (c) et (1) (d) des Statuts de la Société Parallèle en relation avec la portion des Apports en Capital de l'Investisseur attribuables à l'Investissement en Portefeuille de la Société Parallèle donnant lieu à cette Distribution.

Si le Montant de Blended Mix est négatif, aucun remboursement ne sera effectué en raison de Carried Interest distribué à la Société Parallèle en vertu de l'article 11 (1) (c) et (1) (d) des Statuts de la Société Parallèle.

Les montants payés en relation avec les Distributions effectuées conformément au paragraphe (1) de cet Article 10 devront être diminués des montants dus en remboursement de Valeurs Mobilières autres que des Actions et, par la suite, des montants dus en remboursement d'Actions.

(2) Distributions de Valeurs Mobilières Négociables.

(a) En Général. Des Distributions de Valeurs Mobilières Négociables peuvent être effectuées aux Actionnaires à la discrétion du Gérant. Des valeurs mobilières non négociables peuvent être distribuées uniquement lors de la liquidation de la Société ou avec l'accord préalable des Actionnaires recevant ces valeurs mobilières non négociables.

(b) Considérées comme une Distribution à leur juste valeur. Pour les besoins des Distributions de Valeurs Mobilières Négociables aux Actionnaires conformément au présent article 10, la Distribution sera effectuée comme si la Société avait cédé ces Valeurs Mobilières Négociables contre des espèces pour un montant égal à leur juste valeur, déterminée conformément aux stipulations de l'article 10(2)(c) des présentes, et avait procédé à une distribution en numéraire aux Actionnaires.

(c) Détermination de la notion de juste valeur. Dans la mesure où l'évaluation des Valeurs Mobilières et des autres actifs et passifs est requise dans le cadre des Statuts, cette évaluation se fera comme stipulé dans les statuts de la Société Parallèle, en utilisant le critère qui y est décrit et sous réserve de l'exigence du consentement qui y est décrit.

(d) Distribution de Numéraire et de Valeurs Mobilières Négociables. Sous réserve de l'article 10(2)(e) ci-dessous, les Distributions constituées à la fois de numéraire et de Valeurs Mobilières Négociables seront effectuées par la Société à chaque Actionnaire, dans les mêmes proportions de numéraire et de Valeurs Mobilières Négociables, dans la plus large mesure possible.

(e) Choix de recevoir du Numéraire au lieu de Valeurs Mobilières Négociables. Eu égard à toute Distribution de Valeurs Mobilières Négociables, le Gérant devra notifier dans les dix (10) Jours Ouvrable à l'Actionnaire cette Distribution, cette notification devant indiquer la date à laquelle le Gérant a choisi de proposer cette Distribution et devra offrir à l'Actionnaire le droit de recevoir cette Distribution sous forme de produits de la cession des Valeurs mobilières qui auraient été autrement distribuées à l'Actionnaire. L'Actionnaire recevra cette Distribution de Valeurs Mobilières Négociables sous la forme des produits de la cession des Valeurs mobilières négociables s'il répond par écrit à cette notification dans les cinq (5) Jours Ouvrable suivant la réception de la première notification, étant précisé, néanmoins, que l'Actionnaire devra accepter par écrit qu'il considère ces Valeurs Mobilières Négociables comme ayant été cédés par l'Actionnaire et non par la Société. Si l'Actionnaire ne répond pas à cette notification écrite dans les cinq (5) Jours Ouvrables suivant la réception, l'Actionnaire recevra la Distribution en nature. Si l'Actionnaire choisit de recevoir du numéraire au lieu de Valeurs Mobilières, le Gérant devra essayer de vendre les Valeurs Mobilières Négociables dans un délai raisonnable et au meilleur prix possible, en qualité de mandataire de l'Actionnaire, et devra distribuer les produits correspondants, déduction faite de tous frais engagés par le Gérant pour les besoins de la cession et de la Distribution à l'Actionnaire, au prorata du nombre de parts par rapport aux Valeurs Mobilières Négociables qui auraient été autrement distribuées à l'Actionnaire. Pour les besoins des présents Statuts, la Société sera réputée avoir distribué toutes les Valeurs Mobilières Négociables à l'Actionnaire en nature à la valeur de ces Valeurs Mobilières Négociables, déterminée conformément aux Articles 10(2)(b) et 10(2)(c) des présentes. Le Gérant ne supportera aucune responsabilité en cas de non atteinte d'un produit de cession supérieur ou égal à la valeur des Valeurs Mobilières Négociables déterminée conformément aux Articles 10(2) (b) et 10(2) (c) des présentes.

(f) Autres Conditions et Restrictions. Les Valeurs Mobilières Négociables distribuées en nature seront soumises aux conditions et restrictions que le Gérant, à sa seule discrétion, déterminera comme étant requises par la loi ou pertinentes. Lorsque des catégories de valeurs mobilières sont distribuées en nature (avec ou sans numéraire), chaque Actionnaire percevra une fraction au prorata de chaque catégorie de valeurs mobilières distribuées en nature et en numéraire (en cas de distribution de numéraire); étant précisé toutefois, que si un Actionnaire reçoit un nombre de valeurs mobilières qui serait supérieur à ce que cet Actionnaire peut détenir ou contrôler licitement, dès réception d'une notification à cet effet adressée par l'Actionnaire, le Gérant devra, à sa seule discrétion, modifier la méthode de distribution, de manière à éviter le dépassement du seuil de détention ou de contrôle.

Art. 11. Manquement d'un investisseur

a) Si l'Investisseur ne paye pas intégralement un montant dû au titre d'un Appel en Capital dans les quinze (15) jours suivant la date de cet Appel en Capital, l'Investisseur est considéré comme ayant commis un manquement.

à laquelle l'Investisseur a remédié au manquement, les actions de l'Investisseur seront réparties entre les autres Actionnaires conformément à l'ordre de priorité des Distributions décrit à l'article 10 des présents Statuts.

Si le manquement cesse, c'est à dire, si l'Investisseur en situation de manquement paye le capital et les intérêts dus, dans les trente (30) jours suivant la notification du manquement par le Gérant, l'Investisseur recouvrira ses droits à toutes Distributions faites après la date à laquelle le manquement a effectivement cessé. Toutefois, l'Investisseur ne pourra demander le paiement de toute somme distribuée entre la date de l'Appel en Capital et la date à laquelle le Les intérêts courent automatiquement, sans qu'aucune formalité ne soit nécessaire, sur toute somme impayée à partir de la Date de l'Appel en Capital à un taux correspondent à l'EONIA publié à la Date de l'Appel en Capital, plus cinq cent (500) points de base, ou à un taux équivalent remplaçant l'EONIA, plus cinq cent (500) points de base, calculés annuellement, sans préjudice des droits du Gérant d'utiliser au nom de la Société tous les recours disponibles à l'encontre de l'Investisseur considéré comme ayant commis un manquement.

Le Gérant adressera une notification à l'Actionnaire par tous moyens écrits pertinents (courrier électronique, lettre recommandée, avec avis de réception, ou télécopie), pour déclarer le manquement à l'obligation de payer.

Si le manquement persiste pendant plus de quinze (15) jours suivant la notification du manquement par le Gérant, les droits de vote, le cas échéant, de l'Investisseur seront automatiquement suspendus par le Gérant eu égard aux Valeurs Mobilières pour lesquels l'Investisseur est en manquement, sans notification supplémentaire et jusqu'à ce que l'Investisseur ait remédié au manquement. L'Investisseur ne recevra de Distribution d'aucune nature eu égard aux Valeurs Mobilières pour lesquelles l'Investisseur est en manquement, jusqu'à ce qu'il ait remédié au manquement.

Si la Société effectue une Distribution avant la date manquement a effectivement cessé.

b) Si le manquement persiste au-delà de cette période de trente (30) jours, le Gérant peut décider soit d'engager une action judiciaire à l'encontre de l'Investisseur en vue du recouvrement de la somme due à la Société, soit de racheter les Valeurs Mobilières de l'Investisseur conformément aux stipulations ci-dessous. Ce rachat sera réalise, le cas échéant, par la réduction du capital social de la Société suite à une Résolution Extraordinaire des Actionnaires.

Le prix de rachat correspondra à la plus faible des valeurs suivantes:

- cinquante (50) % de la somme effectivement payée à la Société par l'Investisseur à la date du manquement, déduction faite des intérêts échus tels que stipulés ci-dessus,

- cinquante (50) % de la valeur comptable des Valeurs Mobilières de l'Investisseur, déduction faite des intérêts échus tels que stipulés ci-dessus. La valeur comptable utilisée sera la valeur comptable calculée soit à la date précédent immédiatement la date de l'Appel de Capital pour lequel l'Investisseur est en manquement, ou la date la plus proche de la date de rachat, au choix du Gérant.

déduction faite de tous frais engagés en conséquence du manquement de l'Investisseur.

A partir de l'exécution du rachat, l'Investisseur n'est plus tenu de payer le solde de l'Engagement en Capital qui n'a pas été versé.

L'Actionnaire est alors rayé du Registre et le Gérant inscrit la cession des Valeurs Mobilières en faveur de la Société en vue de les annuler.

c) Dans la mesure où les Valeurs Mobilières de l'Actionnaire défaillant n'ont pas été rachetées en conformité avec le paragraphe b) de cet article 11, le solde qui reste dû par l'Investisseur est crédité sur toute Distribution a laquelle l'Investisseur a droit.

Tout solde dû par l'Investisseur, de même que tous dommages subis par tout autre Actionnaire ou le Gérant en conséquence du manquement, peut faire l'objet d'un recours devant les tribunaux, et l'Investisseur reste seul responsable des dépenses engagées ou des dommages de toute nature subis par la Société.

Art. 12. Retrait obligatoire

(1) Le Gérant peut imposer le rachat des Valeurs Mobilières, en conformité avec la Loi sur les Sociétés, si le maintien de la participation d'un Actionnaire dans la Société:

(a) pourrait avoir pour conséquence la violation de la Loi sur les valeurs mobilières ou de toute autre loi d'Etat ou d'une loi étrangère par la Société,

(b) pourrait contraindre la Société à avoir le statut de société d'investissement par application de la Loi sur les Sociétés d'Investissement ou par application de toute autre loi nationale ou étrangère comparable,

(c) pourrait contraindre la Société, le Gérant, ou toute société affiliée de celui-ci à avoir le statut de conseil en investissement par application de la Loi sur les Conseils ou de toute autre loi nationale ou étrangère comparable,

(d) pourrait avoir pour conséquence la violation de toute loi ou de tout règlement par la Société, le Gérant, leurs dirigeants, administrateurs, salariés, Actionnaires, associés, gérants, membres ou toute autre société affiliée,

(e) pourrait avoir un impact négatif significatif sur la Société, ses sociétés affiliées ou toute Société en Portefeuille, ou

(f) pourrait raisonnablement provoquer le manquement significatif à toute loi ou à tout règlement applicable à toute Société en Portefeuille, à la Société ou l'une de ses sociétés affiliées,

Le Gérant notifiera tout événement de ce type aux Actionnaires par tout moyen écrit approprié (courrier électronique, lettre recommandée, éventuellement avec avis de réception, ou télécopie).

S'il n'est pas remédié au Cas d'Exclusion dans les trente (30) jours suivant la notification, le Gérant peut décider du rachat des Valeurs Mobilières de l'Actionnaire par la société, conformément aux stipulations ci-dessous. Le rachat d'Actions sera réalisé par la réduction du capital social de la Société après décision prise par Résolution Extraordinaire des Actionnaires.

Le prix de rachat des Valeurs Mobilières sera égal au montant de l'apport effectivement libéré par le titulaire de ces Valeurs Mobilières à la Société à la date de ce rachat.

A partir de l'exécution du rachat, l'Actionnaire n'est plus tenu de payer le solde de l'Engagement en Capital qui n'a pas été versé.

L'Actionnaire est alors rayé du Registre et le Gérant inscrit la cession des Valeurs Mobilières en faveur de la Société en vue de les annuler.

(2) Les Valeurs Mobilières peuvent être obligatoirement rachetées par la Société, en conformité avec la Loi sur les Sociétés, si un Actionnaire cesse ou s'avère ne plus être un Investisseur Eligible.

Le Gérant notifiera à l'Actionnaire par tous moyens écrits appropriés (courrier électronique, lettre recommandée, éventuellement avec avis de réception, ou télécopie) l'absence ou la perte du statut d'Investisseur Eligible. Si un Actionnaire ne retrouve pas son statut d'Investisseur Eligible dans les trente (30) jours suivant la notification, le Gérant peut racheter les Valeurs Mobilières Actions de l'Actionnaire conformément aux stipulations ci-dessous.

Le prix de rachat sera égal à la valeur comptable des Valeurs Mobilières de l'Actionnaire. La valeur comptable utilisée sera la valeur comptable établie le jour précédent le rachat.

A partir de l'exécution de ce rachat, l'Actionnaire n'est plus tenu de payer le solde de l'Engagement en Capital qui n'a pas été versé.

Sous réserve d'une Résolution Extraordinaire des Actionnaires, L'Actionnaire est alors rayé du Registre et le Gérant inscrit la cession des Actions en faveur de la Société en vue de les annuler.

Art. 13. Transfert de propriété des actions. Tout transfert des Actions de l'Investisseur n'est permis que si un minimum de 10% de l'engagement total du cessionnaire à la Société ou à tout autre véhicule parallèle de la Société est apporté à la Société Parallèle.

Les cessions d'Actions seront effectuées au moyen d'une déclaration de Cession inscrite dans le Registre, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants autorisés, et conformément aux règles applicables aux cessions de créances contenues dans l'article 1690 du code civil luxembourgeois. La Société peut accepter d'inscrire une Cession dans le Registre sur la base d'une correspondance ou d'autres documents contenant l'accord intervenu entre le cédant et le cessionnaire.

L'Investisseur ne peuvent céder, transférer, nantir ou consentir des sûretés sur une fraction des ses Actions, le cas échéant, à un Investisseur Eligible, qu'à la condition que celui-ci ait reçu l'agrément préalable et écrit du Gérant, qui ne pourra être refusé ou retardé déraisonnablement.

Tout Cession est soumise à la condition que l'Investisseur Eligible accepte par écrit, sans aucune réserve, préalablement au transfert ou à la cession, toutes les obligations existantes de l'Investisseur au titre d'un Contrat de Souscription conclu par l'Investisseur en conformité avec la Société Parallèle et tout véhicule d'investissement parallèle à la Société Parallèle (incluant la Société).

Le Gérant peut refuser, à sa seule discrétion, d'inscrire dans le Registre une Cession, un nantissement ou une sûreté sur des Actions qui n'a pas été approuvé par le Gérant.

Art. 14. Gestion

14.1. Généralités

La Société est gérée par le Gérant. Le Gérant est désigné pour la durée de la Société. Le Gérant est sous les ordres de l'assemblée générale des actionnaires.

En cas d'incapacité juridique, de liquidation ou de toute autre situation permanente interdisant au Gérant d'agir en qualité de gérant de la Société, la Société ne sera pas immédiatement dissoute et liquidée, à la condition qu'un administrateur, qui peut ne pas être un Actionnaire, soit désigné par l'assemblée générale des Actionnaires pour effectuer les actes urgents ou d'administration courante, jusqu'à la tenue d'une assemblée générale des Actionnaires en vue de nommer un successeur du Gérant que cet administrateur devra convoquer dans les quinze (15) jours suivant sa désignation.

Lors de cette assemblée générale, les Actionnaires pourront désigner un nouveau gérant par une Résolution Extraordinaire. A défaut d'une telle désignation, la Société sera dissoute et liquidée.

La désignation d'un nouveau gérant ne sera pas soumise à l'approbation du Gérant.

14.2. Pouvoirs du Gérant

Sous réserve des limitations ci-dessous, le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration et de disposition dans le cadre de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément attribués par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires peuvent être exercés par le Gérant.

Toute décision d'acquiescer un Investissement Existant sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale des Actionnaires statuant dans les conditions des Résolutions Ordinaires, l'Actionnaire détenant un intérêt dans l'Investissement Existant pertinent ne participant pas au vote.

Le Gérant peut désigner des conseils en investissements et des gérants, de même que tous mandataires de gestion ou administratifs. Le Gérant peut conclure des contrats avec toutes personnes ou sociétés pour la prestation de leurs services, la délégation de pouvoirs à ces personnes, et la détermination de leur rémunération supportée par la Société.

Art. 15. Conflit d'intérêts. Le Gérant cherchera à éviter les conflits d'intérêts entre la Société et les autres fonds (y compris, sans limitation, la Société Parallèle et tout autre véhicule d'investissement parallèle de la Société Parallèle) que le Gérant gère, et les membres du directoire seront responsables pour résoudre tout conflit qui pourrait survenir, de la manière qu'il considérera, à sa seule discrétion, comme équitable.

Art. 16. Responsabilité. Le Gérant est responsable de tous les passifs non couverts par les actifs de la Société.

Toutefois, le Gérant ne sera pas responsable des Apports en Capital de l'Investisseur qui n'ont pas été distribués dans la mesure où les types d'investissements effectués par la Société ne permettent pas à celle-ci de garantir qu'elle atteindra un rendement ou un certain niveau de rendement.

L'investisseur et le Porteur d'Actions de Carried Interest ne peuvent agir au nom de la Société en aucun cas et à quelque titre que ce soit autrement que par l'exercice de leurs droits d'Actionnaires lors des assemblées générales et ne seront responsables que dans la limite de leurs apports respectifs à la Société.

Les membres du directoire, les Dirigeants, et chacune de leurs sociétés affiliées, chaque administrateur, dirigeant, salarié, Actionnaire, associé, membre, mandataire ou consultant de celles-ci et tout administrateur ou dirigeant de toute Société en Portefeuille qui exerce ou a exercé ses fonctions à la demande du Gérant (chacun étant désigné une «Partie Indemnisée») ne seront pas responsables vis-à-vis de la Société pour tout acte ou toute omission de l'un d'eux, sauf si cet acte ou cette omission résulte de la fraude, de la faute grave ou intentionnelle ou de la négligence grossière de la Partie Indemnisée, telle qu'elle sera déterminée par un tribunal compétent après épuisement de tous recours. La Société indemnisera et réparera tout dommage subi par une Partie Indemnisée à raison de tous recours, responsabilités, frais et dépenses, y compris les frais d'avocat, découlant de, ou liés à toute action ou omission de la Partie Indemnisée en rapport avec la Société, sauf si cet acte ou cette omission résulte de la fraude, de la faute grave ou intentionnelle ou de la négligence grossière de la Partie Indemnisée.

Art. 17. Comptabilité. La durée de l'exercice social est de douze (12) mois. Il commencera le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre de chaque année. Le dernier exercice social se terminera à la clôture de liquidation de la Société.

Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Le Gérant tiendra la comptabilité de la Société en euros. Les distributions payées en numéraire peuvent être libellées dans une devise autre que l'euro. Tous écarts ou commissions de change qui pourraient résulter des Distributions seront supportés par les Actionnaires.

Les paiements effectués par les Actionnaires à la Société seront uniquement effectués en euros.

Art. 18. Rapports. Le Gérant mettra les informations suivantes à la disposition de l'Investisseur: (a) dans les six mois de la fin de chaque exercice fiscal, les comptes annuels audités de la Société; (b) dans les deux mois de la fin de chaque semestre, un rapport semi-annuel établi par le Gérant incluant des commentaires qualitatifs détaillés sur la performance de la Société et des Sociétés en Portefeuille, ainsi que les principaux événements les ayant affectées, complété des états financiers non audités des Sociétés en Portefeuille; (c) dans les deux mois suivant la fin de chaque trimestre, un résumé sur les Sociétés en Portefeuille et (d) sur demande, les informations nécessaires à l'établissement des déclarations fiscales.

Tous les Actionnaires et leurs représentants qui recevront les informations contenues dans tout rapport devront les tenir strictement confidentielles. Par conséquent, tous les Actionnaires et leurs représentants ne pourront révéler aucune information, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit, à des tiers autres que leur conseils ou réviseurs, sans le consentement exprès et écrit du Gérant à moins qu'elle ne soit déjà dans le domaine public ou que sa divulgation ne résulte d'une loi sur les valeurs mobilières ou de la loi.

Les Actionnaires peuvent néanmoins librement communiquer les informations contenues dans ces rapports à leurs actionnaires et commissaires aux comptes, de même qu'à toute autorité administrative de contrôle qui pourrait demander ces informations par application d'obligations réglementaires, ou contractuelles. Ils devront toutefois veiller à ce que les personnes mentionnées ci-dessus et qui ne sont pas tenues par des obligations professionnelles de confidentialité ne révèlent pas ces informations à des tiers.

Art. 19. Assemblées générales des actionnaires. Les assemblées générales des Actionnaires seront convoquées par le Gérant par une notification délivrée par ce dernier et comprenant l'ordre du jour. Cette notification sera adressée par

lettre recommandée au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée à chaque Actionnaire et à l'adresse de chaque Actionnaire portée au Registre.

Toute résolution d'une assemblée des Actionnaires, autres que les résolutions modifiant les Statuts ou les résolutions similaires requises par des exigences obligatoires de la loi applicable (les «Résolutions Ordinaires») doit être approuvée par (i) plus de cinquante pour cent (50%) des votes des Actionnaires présents ou représentés lors de l'assemblée en question, et (ii) le Gérant.

Toute résolution d'une assemblée des Actionnaires ayant pour effet de modifier les Statuts ou les résolutions similaires requises par des exigences obligatoires de la loi applicable (les «Résolutions Extraordinaires») doivent être approuvées (i) sous réserve d'un quorum de cinquante pour cent (50%) des Actions sur première convocation et, s'il n'est pas atteint, sans quorum lors de la deuxième convocation, (ii) par au moins deux tiers (2/3) des votes des Actionnaires présents ou représentés et (iii) avec le consentement du Gérant.

L'assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de l'exercice social précédent se tiendra le second jeudi de juin à 14h00 au siège social de la Société ou en tout autre lieu dans le Grand-Duché de Luxembourg, précisé dans l'avis de convocation. Si ce jour est un jour de congé ou férié au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le Jour Ouvré suivant.

Les autres assemblées d'Actionnaires se tiendront aux lieux et dates qui seront spécifiées dans la convocation.

Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés et considèrent avoir été régulièrement convoqués et informés de l'ordre du jour, les assemblées générales peuvent se tenir sans convocation.

Un Actionnaire peut intervenir à toute assemblée générale en mandatant par écrit une autre personne qui peut ne pas être Actionnaire et qui peut être un membre du directoire.

Art. 20. Dissolution. La Société peut être dissoute sur proposition de le Gérant et par une Résolution Extraordinaire (telle que définie à l'article 19) de l'assemblée générale des Actionnaires.

Art. 21. Liquidation. Si la Société est dissoute, le Gérant exercera les fonctions de liquidateur de la Société.

Sous réserve de ce Statut, le liquidateur sera investi des pouvoirs les plus étendus pour liquider les actifs de la Société, y compris pour procéder à la liquidation amiable, au paiement de créanciers éventuels, et à la distribution des actifs restants entre les Actionnaires au prorata de leurs droits respectifs décrits à l'article 10, en numéraire ou en valeurs mobilières.

Art. 22. Litiges - Droit applicable - Tribunaux compétents. Toutes les questions non régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la Loi sur les Sociétés et à toute convention pouvant lier les Actionnaires et la Société.

En cas de contradiction entre ce Statut et tout pacte qui pourrait avoir été pris entre les Actionnaires et le Société, le Statut prévaudra.

Tous les litiges relatifs à la Société qui peuvent survenir pendant son existence ou pendant sa liquidation, que ce soit entre les Actionnaires ou entre les Actionnaires et le Gérant, seront régis par le droit du Luxembourg et seront portés devant les tribunaux compétents du Luxembourg.

Souscription et Libération

Une (1) Action de Commandité d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10) a été souscrite par United in Sports Parallel I GP Limited, susmentionnée, pour un montant total de dix euros (EUR 10).

Les neuf cent quatre-vingt-neuf (989) Actions Ordinaires de classe A d'une valeur nominale de dix (10) euros chacune ont été souscrites par AI International II LLC., susmentionnée, pour un montant total de neuf mille huit cent quatre-vingt-dix euros (EUR 9.890).

Les dix (10) actions de Carried Interest d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10) chacune ont été souscrites par Partners in Sports Limited, susmentionnée, pour un montant total de cent euros (EUR 100).

L'ensemble des actions souscrites a été intégralement libéré, de sorte que la somme de dix mille euros (EUR 10.000) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions Transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2008.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ deux mille euros (EUR 2.000).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité la résolution de fixer le siège social de la société au 24, rue Saint Mathieu, L-2138 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du/des comparant(s), le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du/des même(s) comparant(s), le texte anglais fera foi en cas de divergence entre les deux.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Duvieusart et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008. LAC/2008/14683. — Reçu cinquante euros Eur 0,5% = 50.-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Signé par Maître Jean-Joseph WAGNER, Notaire de résidence à Sanem, agissant en vertu d'un mandat verbal en remplacement de sa collègue Maître Martine Schaeffer, Notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absente.

Référence de publication: 2008063658/5770/1042.

(080071611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Cartonplastgroup Holding SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 138.435.

— STATUTES

In the year two thousand and eight, on the twenty-fifth day of April.

Before us M^e Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) Cuneo Investimentos - Consultadoria e Serviços, Sociedade Unipessoal, Lda, a company organized and incorporated under the laws of Portugal, with its registered office at 77 avenida Arriaga, Edificio Marina Forum P-9000 Funchal, registered with the Companies and Trade Register in the Madeira Free Zone under number 511119526; and

2) Sinergia con Imprenditori, an Italian closed-end fund, here represented by its general partner Synergo SGR S.p.A, a company organized and incorporated under the laws of Italy, with registered office at via Campo Lodigiano n°3, Milan (Italy) registered with the Companies and Trade Register in CCIAA Milano under number MI1744465,

both here represented by Mrs Eliza Mazzucato, private employee, residing professionally in L-1724 Luxembourg, 11A, bd Prince Henri, by virtue of two proxies given under private seal.

The said proxies, initialed ne varietur by the mandatory of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated hereabove, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a société anonyme which they declare organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

Denomination - Registered office - Duration- Object - Capital

Art. 1. There exists a public limited liability company (société anonyme) under the name of "Cartonplastgroup Holding SA" (the Company).

The Company may have one shareholder or several shareholders. For so long as the Company has a Sole Shareholder, the Company may be managed by a Sole Director only who does not need to be a shareholder of the Company.

Art. 2. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality of the registered office by a resolution of the board of directors of the Company or, in the case of a sole director by a decision of the Sole Director.

Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited duration.

Art. 4. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind, and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition for its own account of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies which are, directly or indirectly, controlled by the Company or which are, directly or indirectly, under the control of the same shareholders of the Company.

The Company may further act as a manager or director with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or any other corporate structures which are, directly or indirectly, controlled by the Company or which are, directly or indirectly, under the control or the same shareholders of the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 5. The subscribed share capital is set at EUR 100,000 (one hundred thousand Euros) consisting of 80,000 (eighty thousand) shares with a par value of EUR 1.25 (one euro twenty-five cents) each.

The corporation's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

Administration - Supervision

Art. 6. For so long as the Company has a Sole Shareholder, the Company may be managed by a Sole Director only. Where the Company has more than one shareholder, the Company shall be managed by a Board composed of at least three (3) directors who need not be shareholders of the Company. In that case, the General Meeting must appoint at least two new directors in addition to the then existing Sole Director. The director(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

When a legal person is appointed as a director of the Company, the legal entity must designate a permanent representative (représentant permanent) who will represent the legal entity as Sole Director or as member of the Board in accordance with article 51bis of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

The director(s) shall be elected by the General Meeting. The shareholders of the Company shall also determine the number of directors, their remuneration and the term of their office. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the General Meeting.

In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next General Meeting. In the absence of any remaining directors, a General Meeting shall promptly be convened by the auditor and held to appoint new directors.

Art. 7. The Board or the Sole Director, as the case may be, is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest.

All powers not expressly reserved by the Law of August 10, 1915 as amended or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board or the Sole Director, as the case may be.

Art. 8. The Board shall appoint a chairman among its members; in his/her absence, the meeting will be chaired by another member of the Board present at the meeting. Exceptionally, the first chairman shall be appointed by the constitutive general meeting.

Any member of the Board may act at any meeting of the Board by appointing, in writing whether in original, by telefax, cable, telegram, or telex another director as his or her proxy. A director may represent one or several of his/her colleagues.

Any director may participate in a meeting of the Board by conference call, visio conference, or similar means of communications equipment whereby (i) the directors attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the directors can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

The Board can deliberate and act validly only if at least the majority of the Company's directors is present or represented at a meeting of the Board.

Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting. In the case of a tied vote, the Chairman of the meeting shall not have a casting vote.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the director's meetings.

The resolutions passed by the Sole Director shall be vested with the same authority as the resolutions passed by the Board and are documented by written minutes signed by the Sole Director.

Art. 9. The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 10. The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the joint signatures of any two members of the Board, or (ii) in the case of a sole director, by the sole signature of the Sole Director or (iii) the joint signatures of any persons or sole signature of the person to whom such signatory power has been granted by the Board or the Sole Director, but only within the limits of such power.

Art. 11. The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Accounting year - General meetings

Art. 12. The accounting year of the Company shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2008.

Art. 13. In the case of a single shareholder, the single shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting pursuant to the Law of August 10, 1915 as amended.

The notice to attend the General Meetings provided for by law shall govern the notice for. If all the shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Each share is entitled to one vote.

Any shareholder may participate in a General Meeting by conference call, visio conference, or similar means of communications equipment whereby (i) the shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Art. 14. Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company.

It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

Art. 15. After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five percent (5,00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10,00%) of the capital of the corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

The Board of Directors or the Sole Director, as the case may be, may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

Art. 16. The annual General Meeting shall be held, at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the third Monday of the month of May at 2 pm and for the first time in 2009. If such a day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.

Art. 17. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Companies Act 1915 as amended.

Subscription

The articles of association having thus been established, the parties appearing, prenamed declare to subscribe the issued share capital upon incorporation as follows:

	shares
1. Cuneo Investimentos - Consultadoria e Serviços, Sociedade Unipessoal, Lda, prenamed,	11,624.00
2. Sinergia con Imprenditori, prenamed	68,376.00
TOTAL:	80,000.00

All the shares of a par value of one euro twenty-five cents (EUR 1,25) each have been fully paid up by payment in cash and the amount of one hundred thousand Euros (EUR 100,000) is now available to the corporation, evidence thereof was given to the undersigned notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended have been observed.

Estimation - Expenses

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organisation, is approximately two thousand and five hundred euros (EUR 2,500.-).

Extraordinary general meeting

The above named parties, representing the entire subscribed capital of the corporation and considering the meeting duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, the general meeting has passed the following resolutions by affirmative vote:

- 1) The registered office of the corporation is fixed at L-1724 Luxembourg, 11A, bd Prince Henri.
- 2) The number of directors is fixed at three (3) and have been appointed as Directors of the Company:
 - Claude SCHMITZ, born in Luxembourg, on September 23, 1955, professionally resident at 2, av. Charles de Gaulle, Luxembourg;
 - John SEIL, Licencié en Sciences Economiques Appliquées, born in Luxembourg, on September 28, 1948, professionally resident at 2, av. Charles de Gaulle, Luxembourg;
 - Mrs Federica BACCI, born in Roma on July 4, 1971, professionally resident at 3 Campo Lodigiano, Milan, Italy.
- 3) Has been appointed as Chairman of the Board:
John SEIL, prenamed.
- 4) Has been appointed statutory auditor:
AUDIEX SA, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le no B65.469.
- 5) The Sole Director's and auditor's terms of office will expire after the annual general meeting of shareholder(s) of the year 2013, unless they previously resign or are revoked.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notary deed was drawn up in Senningerberg on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the attorney in fact of the appearing parties, acting in her hereabove stated capacities, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-cinq avril.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire, de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Cuneo Investimentos - Consultadoria e Serviços, Sociedade Unipessoal, Lda, une société constituée sous le droit portugais, avec siège social au 77 avenida Arriaga, Edificio Marina Forum P-9000 Funchal, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de la Zone Franche de Madère sous le numéro 511119526; et
- 2) Sinergia con Imprenditori, un closed-end fund de droit italien, ici représenté par son general partner Synergo SGR S.p.A, une société constituée sous le droit italien, avec siège social au via Campo Lodigiano n°3, Milan (Italie), immatriculé auprès du registre de commerce et des sociétés de CCIAA Milan sous le numéro MI1744465,
tous deux ici représentés par Madame Eliza Mazzucato, employée privée, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 11A, bd Prince Henri en vertu de deux procurations données sous seing privé, lesquelles resteront annexées aux présentes.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est établi une société anonyme sous la dénomination de "Cartonplastgroup Holding SA" ci-après, la Société.

La Société peut avoir un associé unique ou plusieurs actionnaires. Tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique seulement qui n'a pas besoin d'être l'associé unique de la Société.

Art. 2. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg. Il peut être transféré dans tout autre endroit de la commune du siège social par décision du conseil d'administration ou de l'administrateur unique, selon le cas.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition, pour son propre compte, de biens immobiliers, soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui sont directement ou indirectement sous le contrôle des mêmes actionnaires que ceux de la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets.

Art. 5. Le capital social de la Société est fixé à CENT MILLE EUROS (EUR 100.000,-) représenté par QUATRE-VINGT MILLE (80.000) actions d'une valeur nominale de UN EURO VINGT-CINQ CENTS (EUR 1.25) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 6. Tant que la Société a un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique seulement. Si la Société a plus d'un actionnaire, la Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. Dans ce cas, l'assemblée générale doit nommer au moins 2 (deux) nouveaux administrateurs en plus de l'administrateur unique en place. L'administrateur unique ou, le cas échéant, les administrateurs seront élus pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils seront rééligibles.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur de la Société, la personne morale doit désigner un représentant permanent qui représentera la personne morale conformément à l'article 51bis de la loi luxembourgeoise en date du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

Le(s) administrateur(s) seront élus par l'assemblée générale. Les actionnaires de la Société détermineront également le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de retraite ou toute autre cause, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale de la Société. En l'absence d'administrateur disponible, l'assemblée générale devra être rapidement réunie par le commissaire aux comptes et se tenir pour nommer de nouveaux administrateurs.

Art. 7. Le conseil d'administration ou, le cas échéant, l'administrateur unique est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi du 10 août 1915 telle que modifiée ou les présents statuts à l'assemblée générale, tombent sous la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique, selon les cas.

Art. 8. Le conseil d'administration doit désigner parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent. Le premier président sera exceptionnellement nommé par l'assemblée générale extraordinaire de constitution.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux conseils d'administration en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme ou télex, un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à la réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les administrateurs participant à la réunion du conseil d'administration peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion du conseil d'administration peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion du conseil d'administration est retransmise en direct et (iv) les membres du conseil d'administration peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion du conseil d'administration par un tel moyen de communication équivaudra à une participation en personne à une telle réunion.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. Au cas où lors d'une réunion, il existerait une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du président de la réunion ne sera pas prépondérante.

Une résolution prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Les résolutions prises par l'administrateur unique auront la même autorité que les résolutions prises par le conseil d'administration et seront constatées par des procès verbaux signés par l'administrateur unique.

Art. 9. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil ou l'administrateur unique, selon le cas, peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

Art. 10. La Société est engagée en toute circonstances par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société, ou, selon le cas (ii) par la signature de l'administrateur unique, ou (iii) par la signature conjointe ou unique de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil d'administration ou l'administrateur unique selon le cas, toutefois dans les limites de ce pouvoir.

Art. 11. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six années, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera à courir du jour de la constitution de la prédite société, jusqu'au 31 décembre 2008.

Art. 13. Pour le cas où il n'y aurait qu'un seul actionnaire (l'associé unique), celui-ci exercera, au cours des assemblées générales dûment tenues, tous les pouvoirs revenant à l'assemblée générale des actionnaires en vertu de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires, lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et lorsqu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Chaque action donne droit à une voix.

Tout actionnaire de la Société peut participer à l'assemblée générale par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'assemblée générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'assemblée générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'assemblée générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'assemblée générale par un tel moyen de communication équivaudra à une participation en personne à une telle réunion.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique selon les cas est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le troisième lundi du mois de mai à 14 heures et pour la première fois en 2009 au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les parties comparantes, précitées déclarent souscrire le capital comme suit:

	actions
1. Cuneo Investimentos - Consultadoria e Serviços, Sociedade Unipessoal, Lda, précitée,	11.624,00
2. Sinergia con Imprenditori, précité	68.376,00
TOTAL:	<u>80.000,00</u>

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de CENT MILLE EUROS (EUR 100.000) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales telle que modifiée et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à deux mille cinq cents euros (EUR. 2.500,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les parties comparantes pré-qualifiées, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoquées, se sont ensuite constituées en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social est fixé à 11A, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.
2. Le nombre des administrateurs est fixé à 3 (trois) et celui des commissaires à un (1).
3. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

Monsieur Claude SCHMITZ, Conseil Fiscal, né à Luxembourg, le 23 septembre 1955, domicilié professionnellement à Luxembourg, 2, avenue Charles De Gaulle.

Monsieur John SEIL, Licencié en Sciences Economiques Appliquées, né à Luxembourg, le 28 septembre 1948, domicilié professionnellement à Luxembourg, 2, avenue Charles De Gaulle.

Madame Federica BACCI, née à Rome le 4 juillet 1971, domicilié professionnellement au 3 Campo Lodigiano, Milan, Italie.

4. Est nommé au poste de Président du conseil d'administration:

Monsieur John SEIL, précité.

5. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société AUDIEX S.A., avec siège social à Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 65.469.

6. Le mandat des administrateurs et du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'entête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, es-qualité qu'elle agit, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Signé: Mazzucato, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 29 avril 2008, LAC / 2008 / 17665. — Reçu à 0,50%: cinq cents euros (€500.-).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 mai 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008063661/202/370.

(080071045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

**Consultis Conseil S.A., Société Anonyme,
(anc. Consultis S.A.).**

Siège social: L-8210 Mamer, 94, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 114.292.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 41368 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2008063262/211/12.

(080070821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

GCAT-L U X S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 93.672.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILTZ, le 15/05/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008063264/825/12.

Enregistré à Diekirch, le 13 mai 2008, réf. DSO-CQ00082. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080070562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Tech Training, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 106.742.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILTZ, le 15/05/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008063265/825/12.

Enregistré à Diekirch, le 13 mai 2008, réf. DSO-CQ00081. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080070566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Lizy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 138.437.

STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt-deux avril.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

1.- AQUALEGION Ltd, une société ayant son siège à Londres WC 2A 3IJ (Royaume Uni), Queens House, 55156 Lincoln's Inn Fields,

ici représentée par Madame Luisella MORESCHI, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de «director» de la société.

2.- WALBOND INVESTMENTS Ltd, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège à P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, British Virgin islands,

ici représentée par Madame Luisella MORESCHI, prénommée,
agissant en sa qualité de «director» de la société.

Lesquelles comparantes, agissant comme il est dit, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de LIZY S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire de l'intermédiation sur les marchés.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 3. Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) divisé en TROIS CENT DIX (310) actions de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à CINQ CENT MILLE EUROS (EUR 500.000,-) par la création et l'émission d'actions nouvelles de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune.

Le Conseil d'administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves de capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles.

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en espèces ou en nature.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

De même, le Conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé. Le Conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit le troisième mercredi du mois de juin à 16.30 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires:

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2008.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2009.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarant souscrire les actions comme suit:

1.- «AQUALEGION Ltd.», prédésignée, trois cent six actions	306
2.- «WALBOND INVESTMENTS Ltd.», prédésignée, quatre actions	4
TOTAL: trois cent dix actions	310

Les actions ont été entièrement par des versements en espèces de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration:

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais:

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui Incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille six cents Euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- a.- Madame Luisella MORESCHI, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
- b.- Madame Frédérique VIGNERON, employée privée, demeurant à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
- c.- Madame Patricia JUPILLE, employée privée, demeurant à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

Troisième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire:

GORDALE MARKETING LIMITED, ayant son siège à ayant son siège à Stravolos center, Office 204 Stravolos, Strovolou 77, P.C. 2018 Nicosia, Chypre enregistrée sous le numéro: HE 155572.

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013.

Cinquième résolution

Le siège social est fixé au 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: L. MORESCHI et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 avril 2008. Relation: LAC/2008/17810. — Reçu cent cinquante-cinq euros (155 €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008063663/242/166.

(080071182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

**Midev S.A., Société Anonyme,
(anc. Cersinvest S.A.).**

Siège social: L-1430 Luxembourg, 1B, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg B 57.298.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MIDEV S.A.

Signature

Référence de publication: 2008063695/4534/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2008, réf. LSO-CQ02179. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

TLI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 69.090.

—
Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration du 23 avril 2008

Le siège social de la société est transféré du 10A, rue Henri M. Schnadt - L - 2530 LUXEMBOURG, au 19, rue Aldringen - L - 1118 LUXEMBOURG, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2008.

Patrick ROCHAS

Administrateur

Référence de publication: 2008063512/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2008, réf. LSO-CQ02669. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Zento S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 92.614.

—
Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration du 23 avril 2008

Le siège social de la société est transféré du 10A, rue Henri M. Schnadt - L - 2530 LUXEMBOURG, au 19, rue Aldringen - L - 1118 LUXEMBOURG, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2008.

Patrick ROCHAS

Administrateur

Référence de publication: 2008063508/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2008, réf. LSO-CQ02672. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Auluxe, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 108.133.

—
Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration du 23 avril 2008

Le siège social de la société est transféré du 10A, rue Henri M. Schnadt - L - 2530 LUXEMBOURG, au 19, rue Aldringen - L - 1118 LUXEMBOURG, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2008.

Patrick ROCHAS

Administrateur

Référence de publication: 2008063516/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02491. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Avitis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 75.795.

—
Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration du 23 avril 2008

Le siège social de la société est transféré du 10A, rue Henri M. Schnadt - L - 2530 LUXEMBOURG, au 19, rue Aldringen - L - 1118 LUXEMBOURG, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2008.

Patrick ROCHAS

Administrateur

Référence de publication: 2008063518/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02490. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Crista Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 109.809.

—
Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration du 23 avril 2008

Le siège social de la société est transféré du 10A, rue Henri M. Schnadt - L - 2530 LUXEMBOURG, au 19, rue Aldringen - L - 1118 LUXEMBOURG, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2008.

Patrick ROCHAS

Administrateur

Référence de publication: 2008063525/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02485. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Initiative Art Conseil, Société à responsabilité limitée.

Enseigne commerciale: Galerie Bernard Ceysson.

Siège social: L-2733 Luxembourg, 2, rue Wiltheim.

R.C.S. Luxembourg B 138.452.

—
OUVERTURE DE SUCCURSALE

Décision de la gérance

Il est décidé:

1. d'ouvrir une succursale luxembourgeoise de notre société dont la dénomination sera «Initiative Art Conseil» et dont l'enseigne commerciale sera «Galerie Bernard Ceysson»;

2. que l'activité de la succursale consistera en la gestion, la création, l'organisation, la promotion, la diffusion d'expositions d'objets patrimoniaux, l'audit et conseils en informatique, la communication en multimédia, de conseils en muséographie, la vente d'œuvres, l'édition et agents d'artistes;

3. que le siège de la succursale se trouvera au 2, rue Wiltheim, L-2733 Luxembourg;

4. de nommer Monsieur Loïc Bénétière, domicilié au 9, allée des Chataigniers à Villars (F-42390), comme directeur de la succursale;

5. qu'en sa capacité de directeur de la succursale, Monsieur Bénétière peut engager la succursale pour les seuls actes de la gestion journalière et l'exécution des affaires de la succursale, à cet effet, passer et signer tous actes et pièces, tous contrats, les résilier, effectuer tous règlements et généralement tout ce qui est nécessaire et utile sous sa seule signature.

Fait en deux originaux.

Le 2 avril 2008, à Roche-la-Mahère.

Bernard Ceysson

Gérant

Référence de publication: 2008063666/833/28.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03286. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Asian Bulk and Minerals Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 95.352.

—
Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration du 23 avril 2008

Le siège social de la société est transféré du 10A, rue Henri M. Schnadt - L - 2530 LUXEMBOURG, au 19, rue Aldringen - L - 1118 LUXEMBOURG, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2008.

FIDEUROPE

Agent domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2008063514/657/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02492. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Hagen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 111.660.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2008.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008063467/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2008, réf. LSO-CQ03176. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

M&M Media Consultancy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 116.570.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 et annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008063458/317/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2008, réf. LSO-CQ01422. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Aladdin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 137.566.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008063271/5770/12.

(080070591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Hazel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 1.974.935,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 135.823.

—
EXTRAIT

Le siège social d'Apax WW Nominees Limited, l'associé unique de la Société a été transféré à l'adresse suivante:
33 Jermyn Street, Londres SW1Y6DN

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008063587/260/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2008, réf. LSO-CQ03054. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

IFAS International S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 38.061.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 26 mars 2008

Il résulte d'un acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, en date du 26 mars 2008, enregistré à Luxembourg A.C., le 2 avril 2008, LAC / 2008 / 13653, que:

- L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme «IFAS INTERNATIONAL S.A.» a définitivement cessé d'exister.

- Tous les documents et livres comptables de la société seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans à l'ancien siège de la société.

Pour extrait délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 15 mai 2008.

M^e Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2008063530/202/19.

(080070772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

OBA Group SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3512 Dudelange, 53-55, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 110.795.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 09 MAI 2008.

Frank MOLITOR

Notaire

Référence de publication: 2008063274/223/12.

(080070961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Tech-Space, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 108.464.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILTZ, le 15/05/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008063269/825/12.

Enregistré à Diekirch, le 13 mai 2008, réf. DSO-CQ00077. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080070586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Daimyo Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 63.873.

Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration du 23 avril 2008

Le siège social de la société est transféré du 10A, rue Henri M. Schnadt - L - 2530 LUXEMBOURG, au 19, rue Aldringen - L - 1118 LUXEMBOURG, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2008.

Patrick ROCHAS

Administrateur

Référence de publication: 2008063527/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02484. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

CERSI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 1B, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg B 43.219.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CERSI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008063671/4534/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2008, réf. LSO-CQ02164. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

MFR Castel Romano S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 88.841.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des associés tenue en date du 23 avril 2008

1. M. Robin Simon Charles RUSSIAN a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.
2. M. Ian James BROUGH, né à West Bromwich (Royaume-Uni), le 25 juin 1944, demeurant professionnellement à GB-WR5 2BH Worcester (Royaume-Uni), 6, Battenhall Road, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 15 mai 2008.
Pour avis sincère et conforme
Pour MFR Castel Romano S.à r.l.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008063855/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03516. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Toitures Zanotti et Fils S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3514 Dudelange, 245B, route de Kayl.

R.C.S. Luxembourg B 40.551.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/05/2008.
FIDUCIE CONSULT SARL
208, route de Burange, L-3429 DUDELANGE
Signature

Référence de publication: 2008063848/5212/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02735. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Richardson Investments Bordeaux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 100.982.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des associés tenue en date du 23 avril 2008

1. M. Robin Simon Charles RUSSIAN a démissionné de son mandat de gérant B.
2. M. Ian James BROUGH, né à West Bromwich (Royaume-Uni), le 25 juin 1944, demeurant professionnellement à GB-WR5 2BH Worcester (Royaume-Uni), 6, Battenhall Road, a été nommé comme gérant B pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 15 mai 2008.
Pour avis sincère et conforme
Pour RICHARDSON INVESTMENTS BORDEAUX S.A R.L.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008063847/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03519. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

L2i, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3961 Ehrlange, 51, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 124.465.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/05/2008.
FIDUCIE CONSULT SARL
208, route de Burange, L-3429 DUDELANGE
Signature

Référence de publication: 2008063845/5212/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02733. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Gemaco, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3961 Ehlinge, 51, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 124.206.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/05/2008.
FIDUCIE CONSULT SARL
208, route de Burange, L-3429 DUDELANGE
Signature

Référence de publication: 2008063844/5212/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02734. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Zouga (1) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 92.803.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 30 avril 2008 que Monsieur Alasdair Cross, directeur de société, avec adresse professionnelle à Trafalgar Court, 3rd Floor, West Wing, St Peter Port, Guernsey GY1 2JA (Channel Islands), a été nommé administrateur pour terminer le mandat de Monsieur Gianluigi Ferrario, démissionnaire.

Luxembourg, le 30 avril 2008.
POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Signature

Référence de publication: 2008063843/535/18.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02518. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

New Mersey Lux S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 305.520,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 123.637.

EXTRAIT

Il résulte de la cession de parts intervenue en date du 1^{er} février 2008 que:

- la société The Governor and Company of The Bank of Ireland, ayant son siège social à Lower Baggot Street, Dublin 2, Irlande, a cédé les 7.876 parts sociales qu'elle détenait dans la société NEW MERSEY LUX S.à r.l., ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, à European Property Portfolio Nominees Limited, ayant son siège social 40, Mespil Road, Dublin 4, Irlande.

- la société European Retail Portfolio (New Mersey) Lux S. à r.l., ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, Avenue Charles de Gaulle, a cédé les 7.400 parts sociales qu'elle détenait dans la société NEW MERSEY LUX S.à r.l., ayant son

siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, à European Property Portfolio Nominees Limited, ayant son siège social 40, Mespil Road, Dublin 4, Irlande

Suite à cette cession, le capital social de la société NEW MERSEY LUX S.à r.l. est détenu comme suit:

- European Property Portfolio Nominees Limited, ayant son siège social à, Mespil Road, Dublin 4, Irlande: 15.276 parts sociales

La cession de parts a été dûment notifiée à NEW MERSEY LUX S.à r.l. en date du 1^{er} février 2008, qui l'a acceptée.

Luxembourg, le 8 mai 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008063918/534/27.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02399. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Luxembourg China S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 90.082.

Extrait des résolutions prises à la réunion du conseil d'administration du 6 mai 2008

Monsieur Jacquot SCHWERTZER, industriel, demeurant à L-5360 Schrassig, 51, rue d'Oetrange, est nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008063923/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03307. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Butterfly Properties S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R.C.S. Luxembourg B 108.345.

Dermal S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R.C.S. Luxembourg B 87.419.

Stone River S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R.C.S. Luxembourg B 108.344.

Tem Fat Hing Fung (Russia) Holdings Ltd, S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R.C.S. Luxembourg B 41.513.

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Extrait

Par jugements du 24 avril 2008, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation des sociétés suivantes:

- Butterfly Properties S.A. ayant eu son siège social 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- Dermal S.A. ayant eu son siège social 13, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg;
- Stone River S.A. ayant eu son siège social 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- Tem Fat Hing Fung (Russia) Holdings Ltd, SA. ayant eu son siège social au 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Les mêmes jugements ont nommé juge-commissaire Monsieur Gilles Mathay, juge, et liquidateur Maître Marco Rasqué da Silva, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 22 mai 2008 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Maître Marco Rasqué da Silva

Le liquidateur

Référence de publication: 2008063917/260/39.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2008, réf. LSO-CQ03788. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2008, réf. LSO-CQ03790. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2008, réf. LSO-CQ03792. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2008, réf. LSO-CQ03793. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

(080071292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

(080071295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

(080071296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Association Luxembourg-Gambie (ALG) A.S.B.L., Association sans but lucratif.

Siège social: L-7615 Larochette, 39, rue d'Ernzen.

R.C.S. Luxembourg F 7.604.

— STATUTS

I. ASSOCIATION LUXEMBOURG-GAMBIE, Association sans but Lucratif

II. Concept de base

Notre idée de base consiste à promouvoir la dignité de la personne humaine et à lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes, par la formation professionnelle, l'éducation et le développement rural.

III. Dénomination et Siège

Art. 1^{er}. La dénomination officielle est ASSOCIATION LUXEMBOURG-GAMBIE (ALG) A.S.B.L.

Le siège social se trouve à 39, rue d'Ernzen, Larochette, L-7615.

Art. 2. Le siège de l'association est établi à Larochette. Il peut être transféré dans une autre localité du Grand-duché par décision du conseil d'administration.

IV. Objets de l'association

L'association a pour objet:

- a. de favoriser et de soutenir le développement des relations entre la population de Luxembourg et de la Gambie par le biais de conférences, voyages, expositions et autres activités culturelles et sportives;
- b. d'augmenter la scolarisation;
- c. de promouvoir les perspectives d'avenir des jeunes et d'améliorer la situation sanitaire des communautés;
- d. information, sensibilisation des luxembourgeois et des organisations de solidarité;
- e. d'accorder la prise en charge scolaire aux jeunes des classes sociales défavorisées pour augmenter leurs chances sur le marché de l'emploi;
- f. d'appuyer les populations les plus vulnérables, comme les personnes handicapées, les malades du Sida ou les enfants vivant dans la rue;
- g. d'accorder des services financiers comme le microcredit pour venir en aide aux personnes possédant une petite activité de transformation alimentaire ou un petit commerce dans les zones rurales;
- h. de collaborer avec des organisations ou personnes qui poursuivent des buts semblables, ainsi qu'avec les autorités;
- i. l'approvisionnement en eau potable.

Art. 3. L'association est constituée pour une durée illimitée.

V. Associés (m/f), Admission et Démission, Cotisation

Art. 4. Le nombre des associés (m/f) n'est pas limité; le nombre minimum est fixé à trois.

Art. 5. L'association se compose:

- a) de membres actifs;
- b) de membres d'honneur.

Art. 6. La personne qui désire devenir membre actif de l'association en fait la demande au conseil d'administration qui en décide. Les membres d'honneur jouissent des mêmes droits que les membres actifs, à l'exception du droit de vote.

Art. 7. La qualité de membre se perd:

- a. par démission écrite parvenue au conseil d'administration;
- b. par non-paiement de la cotisation avant le début de l'assemblée générale qui clôture l'année sociale en question;
- c. par l'exclusion prononcée par l'assemblée générale pour violation des statuts ou pour tout autre motif grave.

Art. 8. Le montant de la cotisation annuelle des membres actifs est fixé chaque année par l'assemblée générale.

VI. Année sociale, Administration

Art. 9. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Art. 10. L'association est gérée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et de quinze au plus. Ils sont nommés par l'assemblée générale à la majorité relative des voix parmi ceux qui sont membres actifs depuis trois ans au moins.

Art. 11. Les membres du conseil d'administration désignent entre eux leur bureau composé d'un président (m/f), d'un ou de plusieurs vice-présidents (m/f), d'un ou de plusieurs secrétaires (m/f), d'un ou de plusieurs trésoriers (m/f). Une même personne peut cumuler plusieurs de ces fonctions.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus dans la gestion de l'association. Il a dans sa compétence tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des suffrages exprimés par les membres présents. En cas de partage, la voix de la personne qui préside est prépondérante.

Les décisions sont consignées dans un procès-verbal soumis à l'approbation du conseil d'administration et signé par le président / la présidente et le/la secrétaire.

Art. 13. Le conseil d'administration peut charger son bureau de l'expédition des affaires courantes. Il désigne les personnes dont les signatures données en accord avec le conseil d'administration engagent valablement l'association envers les tiers.

VII. Assemblées générales

Art. 14. L'assemblée générale est le pouvoir souverain de l'association. Sont réservées à sa compétence:

la nomination et la révocation des administrateurs (m/f) et commissaires (m/f); l'approbation des budgets et comptes; la fixation de la cotisation annuelle; l'exclusion d'associés (m/f); les modifications des statuts; la dissolution volontaire de l'association et l'affectation de son patrimoine; toutes les décisions dépassant les limites des pouvoirs légalement ou statutairement dévolus au conseil d'administration.

Art. 15. L'assemblée générale ordinaire a lieu une fois par an dans le premier trimestre de l'année civile. Le conseil d'administration en fixe la date et l'ordre du jour.

Art. 16. Le conseil d'administration peut convoquer une assemblée générale extraordinaire chaque fois qu'il le juge utile ou nécessaire.

Art. 17. Toute convocation à l'assemblée générale est portée à la connaissance des associés (m/f) au moins huit jours avant la date fixée. L'ordre du jour doit être joint à cette convocation.

Art. 18. L'assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre des membres actifs présents et ses décisions sont prises à la majorité absolue des voix émises, sauf dans le cas où la loi le prévoit autrement. En cas de parité de voix, celle du président / de la présidente de l'assemblée est prépondérante. Le bureau de l'assemblée générale est celui du conseil d'administration.

Art. 19. Toute réunion de l'assemblée générale fait l'objet d'un procès-verbal portant les signatures du président / de la présidente ou de son remplaçant / sa remplaçante et du / de la secrétaire et est soumis à l'approbation du conseil d'administration.

VIII. Budget et comptes

Art. 20. Les ressources de l'association se composent entre autres: des cotisations de ses membres; de dons et de legs; de subventions; et des intérêts de fonds placés.

Art. 21. Chaque année, à la date du 31 décembre, le compte de l'exercice écoulé est arrêté et le budget du prochain exercice est dressé. L'un et l'autre sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

Le compte et les pièces à l'appui sont contrôlés par deux commissaires aux comptes (m/f) nommés par l'assemblée générale.

IX. Dispositions générales

Art. 22. En cas de dissolution de l'association, l'actif subsistant après extinction du passif sera versé à une ou plusieurs organisations non gouvernementales de développement agréées par le Ministère des Affaires Étrangères.

Art. 23. Les cas non prévus par les présents statuts sont réglés par les dispositions de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

Référence de publication: 2008063912/8989/95.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04579. - Reçu 166,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Cajas Españolas De Ahorros Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 55.903.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008063910/3085/13.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03630. - Reçu 114,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Tracer Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 127.585.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008063911/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2008, réf. LSO-CQ01844. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Oystercatcher Luxco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 130.818.

Extrait des décisions des associés prises en date du 27 juillet 2007

- 1) Le nombre de gérants a été augmenté pour passer de 3 à 5.
- 2) Mr Russell PERCHARD, Employé Privé, né le 16 janvier 1978 à Jersey (Iles Anglo-Normandes) résidant professionnellement à 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, a été nommé Gérant pour une période illimitée.
- 3) Mr Gareth ESSEX-CATER, Employé Privé, né le 11 mai 1958 à Swansea (Pays de Galles - Royaume-Uni), résidant professionnellement à 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, a été nommé Gérant pour une période illimitée

Pour Oystercatcher Luxco 1 S.à.r.l

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008063909/1649/19.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03621. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

InterCom Communication S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 38, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 75.895.

—
Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 20.08.2007

Gemäss Artikel 5 und 7 der Statuten sowie gemäss Artikel 51 und 52 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften hat die Generalversammlung einstimmig beschlossen, die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder

- Jürgen Pflästerer, wohnhaft in D-54338 Schweich, Gartenfeld 1,
- Rüdiger Premm, wohnhaft in D-54295 Trier, Heinrich-Weitz-Strasse 16A
- und Peter Becker, wohnhaft in D-54296 Trier, Löllberg 4A, Vorsitzender des Verwaltungsrates

Sowie

- des Abschlussprüfers Eurocomptes S.A., 1, rue de Nassau, L-2213 Luxemburg,

für weitere zwei Jahre zu verlängern. Die Mandate enden damit am Datum der jährlichen Hauptversammlung des Jahres 2009.

Wasserbillig, 20.08.2007.

Für den Verwaltungsrat

Unterschriften

Référence de publication: 2008063914/1051/22.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2008, réf. LSO-CQ01711. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Luxgala S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.525,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 111.677.

—
Extrait des résolutions adoptées par les associés de la Société le 5 mai 2008

Il résulte des résolutions des associés du 5 mai 2008 que:

- Les associés ont accepté la démission de Monsieur Eddy Perrier et Monsieur John Marren, en tant que gérants de classe A de la Société, avec effet immédiat;

- Les associés ont nommé Monsieur Cédric Pedoni, né le 24 mars 1975 à Villerupt, France, ayant son adresse professionnelle au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, et Monsieur Victor Holmes, né le 12 octobre 1956 à Middlesbrough, Grande-Bretagne, ayant son adresse professionnelle à Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, GY1 3QL Guernesey, en tant que nouveaux gérants de classe A, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Il en résulte qu'à compter du 5 mai 2008, le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

- Classe A:

* Cédric Pedoni

* Victor Holmes

- Classe B:

* Gerard Conway

* Frank Welman

- Classe C:

* Daniele Arendt-Michels

* Kevin Whale

Cédric Pedoni

Gérant de classe A

Référence de publication: 2008063920/3794/30.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2008, réf. LSO-CQ03205. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Sud Promolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.
R.C.S. Luxembourg B 90.577.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

L'Administrateur Délégué

Référence de publication: 2008063922/2741/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2008, réf. LSO-CQ00452. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Luxembourg China S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 90.082.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire tenue le 6 mai 2008

Le mandat des administrateurs:

Monsieur Jacquot SCHWERTZER, industriel, demeurant à 5360 Schrassig, 51, rue d'Oetrange,

Maître Albert WILDGEN, avocat, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, bd de la Pétrusse

Monsieur François TESCH, directeur, demeurant à 1899 Kockelscheuer, 45A, rte de Bettembourg

et du commissaire aux comptes Monsieur Jean-Yves COLSON, demeurant à 2412 Luxembourg, 40, Rangwé
sont renouvelés jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9.5.08.

Pour avis sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2008063926/280/20.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03310. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Topsi 2 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 500.000,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 119.928.

Extrait du procès-verbal de la réunion des associés de la Société du 28 mars 2008

Il résulte du procès-verbal de la réunion des associés du 28 mars 2008 que:

- Les associés ont accepté la démission de David Williams en tant que gérant de la catégorie B de la Société, avec effet immédiat.

- Les associés ont nommé Isabelle Probstel, née le 30 janvier 1969 à Nancy, France, ayant son adresse professionnelle à Possartstraße 11, Kopernikusstraße, D-81679 München, Allemagne, en tant que gérante de la catégorie B de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

- Les associés ont accepté la démission de Stefan Oostvogels en tant que gérant de la catégorie B de la Société, avec effet immédiat.

- Les associés ont nommé Gérard Maitrejean, né le 13 juin 1967 à Charleroi, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 291, route d'Arlon, L-2016 Luxembourg, en tant que gérant de la catégorie B de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Il en résulte qu'à compter du 28 mars 2008, le conseil de gérance est composé comme suit:

- Séverine Michel, gérante de la catégorie A

- Paul Guilbert, gérant de la catégorie A

- Isabelle Probstel, gérante de la catégorie B
- Gérard Maitrejean, gérant de la catégorie B

Séverine Michel
Gérante A

Référence de publication: 2008063927/3794/29.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01542. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Feld International Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 38.240.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16.05.08.

FELD INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Mohammed KARA / Robert REGGIORI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008063886/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2008, réf. LSO-CQ02805. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Master Products, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 95.368.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 18 avril 2007

- Monsieur Alain RENARD est nommé Président du Conseil d'Administration. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, 18 avril 2007.

Certifié sincère et conforme

MASTER PRODUCTS

Signature / Signature

Administrateur A / Administrateur B

Référence de publication: 2008063892/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03214. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Simtek Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 83.648.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008063891/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2008, réf. LSO-CQ01818. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

ENB Lux 2 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: HKD 5.893.838,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 130.083.

—
Extrait de la résolution adoptée par l'associé unique de la Société le 24 avril 2008

Il résulte de la résolution de l'associé unique du 24 avril 2008 que:

- L'associé unique a accepté la démission de Monsieur James Burrell, en tant que gérant de la Société, avec effet immédiat;

- L'associé unique a nommé Maximilian Biagosch, né le 11 septembre 1972 à Munich, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 20, Southampton Street, Londres WC2E 7QH, Grande-Bretagne, en tant que nouveau gérant de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Il en résulte qu'à compter du 24 avril 2008, le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

- Paul Guilbert
- Séverine Michel
- Maximilian Biagosch
- Alistair Boyle

Séverine Michel
Gérante

Référence de publication: 2008063950/3794/24.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2008, réf. LSO-CQ03209. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Gaming Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 4.256.200,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 119.813.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion des associés de la Société du 28 mars 2008

Il résulte du procès-verbal de la réunion des associés du 28 mars 2008 que:

- Les associés ont accepté la démission de Stefan Oostvogels en tant que gérant de la Société, avec effet immédiat.

- Les associés ont nommé Gérard Maitrejean, né le 13 juin 1967 à Charleroi, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 291, route d'Arlon, L-2016 Luxembourg, en tant que gérant de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Il en résulte qu'à compter du 28 mars 2008, le conseil de gérance est composé comme suit:

- Séverine Michel
- Paul Guilbert
- Gérard Maitrejean
- Jean-Pierre Winandy
- Alain Steichen
- Joseph Gammal

Séverine Michel
Gérante

Référence de publication: 2008063946/3794/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01538. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Topsi 1 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 500.000,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 118.508.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion des associés de la Société du 28 mars 2008

Il résulte du procès-verbal de la réunion des associés du 28 mars 2008 que:

- Les associés ont accepté la démission de David Williams en tant que gérant de la catégorie B de la Société, avec effet immédiat.

- Les associés ont nommé Isabelle Probstel, née le 30 janvier 1969 à Nancy, France, ayant son adresse professionnelle à Possartstraße 11, Kopernikusstraße, D-81679 München, Allemagne, en tant que gérante de la catégorie B de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

- Les associés ont accepté la démission de Stefan Oostvogels en tant que gérant de la catégorie B de la Société, avec effet immédiat.

- Les associés ont nommé Gérard Maitrejean, né le 13 juin 1967 à Charleroi, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 291, route d'Arlon, L-2016 Luxembourg, en tant que gérant de la catégorie B de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Il en résulte qu'à compter du 28 mars 2008, le conseil de gérance est composé comme suit:

- Séverine Michel, gérante de la catégorie A
- Paul Guilbert, gérant de la catégorie A
- Isabelle Probstel, gérante de la catégorie B
- Gérard Maitrejean, gérant de la catégorie B

Séverine Michel

Gérante A

Référence de publication: 2008063932/3794/29.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01539. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080071535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

Jack-Sept S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 99.113.

—
Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILTZ, le 15/05/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008063267/825/12.

Enregistré à Diekirch, le 13 mai 2008, réf. DSO-CQ00078. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080070577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Octa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 93.651.

—
Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILTZ, le 15/05/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008063268/825/12.

Enregistré à Diekirch, le 13 mai 2008, réf. DSO-CQ00079. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080070580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.